



Rapport d'activité 2024

Assemblée Générale 2025
Jeudi 22 mai à 17h00
Salle Champlevert à Mâcon



RAPPORT MORAL – Assemblée Générale du Jeudi 22 Mai 2025

Comme il est de coutume, une Assemblée Générale est toujours un moment fort pour une vie associative, il permet de prendre du recul sur l'année précédente et de dresser les perspectives pour l'année en cours.

Notre association ne déroge pas à la règle. Nous sommes réunis dans cette salle familiale de Champlevert pour présenter les différents bilans de l'année 2024 et donner les grandes lignes pour 2025.

La devise intransigeante de notre association : Les Jardins de Cocagne de Mâcon accueillent - sans condition - toutes les personnes éligibles à un parcours d'insertion sur un itinéraire exigeant, le maraîchage. On y trouve des personnes françaises qui sont au chômage, des allocataires du RSA et même des populations de réfugiés statutaires de tous les pays. Tous aspirent à une vie de famille décente, une éducation pour leurs enfants, l'accès aux soins et font preuve de persévérance pour s'intégrer par le travail.

Nous avons vécu une année 2024 difficile !

Parfois, j'entends des reproches de la part de nos adhérents sur la provenance de nos légumes qui constituent nos paniers. Notre propre production étant insuffisante, particulièrement en 2024, nous avons dû effectuer plus d'achats/reventes de légumes bio provenant de France par rapport aux années précédentes.

Une météo peu favorable, cela devient récurrent d'année en année ! Nous devons nous adapter à ces changements et repenser notre mode de maraîchage afin d'être au plus près de la réalité climatique.

Depuis mon arrivée à la présidence en mai 2021, le remplacement des 4 maraîchers-encadrants avec une absence du chef de culture durant l'année 2023 n'a pas facilité la tâche dans la continuité de notre production.

Que de changements ! le renouvellement total depuis janvier 2023 avec dans l'équipe : Emilien TATON, Raphaële BEURET comme cheffe de culture (elle était partie dans un autre Jardin durant quelques années) et de Joann DENIS-BEDU comme maraîchère-encadrante.

Mars 2025 a vu l'arrivée de Clara MULLER en remplacement d'Aurélie ROCHETTE partie comme responsable à la MARPA de Cormatin. Souhaitons la bienvenue à Clara et bonne continuation à Aurélie dans ses nouvelles fonctions !

En avril 2025, nous avons eu l'accord de France Travail pour prolonger d'un an le contrat de Dylan GHAMO. Son expérience au sein de l'association nous sera très utile.

Mars 2024, panne très importante de l'un de nos trois tracteurs (celui destiné à la préparation des planches dans les serres) avec une immobilisation longue, ce qui nous a obligé à réduire le nombre de planches par serres et donc un manque dans la production de nos légumes d'été.

Février 2024, augmentation du loyer par suite des travaux d'agrandissement !

Il en résulte un impact important sur les finances. Marie-Jo, notre trésorière, et Yann, notre directeur-adjoint en charge de la comptabilité, vous en parleront plus en détail lors du rapport financier.

Mais tout n'a été pas négatif, loin de là !

En 2024, nous avons accueilli 54 salariés en insertion : ils travaillent sur leur projet professionnel et participent à la production de légumes ainsi qu'au tirage de bois dans les vignes l'hiver.

57,14 % de ces salariés ont quitté les Jardins en sortie dynamique pour un objectif fixé par les pouvoirs publics de 53,33 %. Comme les années précédentes, les résultats sont supérieurs aux objectifs. Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe et tous nos bénévoles pour leur investissement sans faille qui permet aux salariés de pouvoir s'insérer dans notre société.

Les Jardins accueillent avec grand plaisir toutes les personnes qui nous sont confiées par les différents prescripteurs pour les aider à retrouver une dignité humaine et le chemin de l'emploi. Statistiquement, nous accueillons des personnes malheureusement de plus en plus éloignées de l'emploi. Mais notre détermination et notre mobilisation restent les mêmes pour leur venir en aide.

Mesdames, Messieurs, soyez assurés que l'ensemble des principes émis lors de la création des Jardins de Cocagne en 1997 est toujours notre fil conducteur : « Ensemble cultivons la solidarité »

Mes collègues, en charge des différentes commissions, et les membres de l'équipe permanente seront beaucoup plus précis dans leur rapport sur l'année 2024.

Pour cette année 2025, nous continuons et amplifions nos réflexions afin de pérenniser l'association.

Gageons sur la stabilité au niveau des membres de l'équipe permanente !

Croisons les doigts pour que 2025 voit la mise en service de la salle tempérée pour la production de champignons et d'endives !

Souhaitons à notre équipe de maraîcher-encadrants de satisfaire au maximum nos adhérents.

Dans les travaux à façon, que nous réalisons pour les viticulteurs du secteur en plus du tirage de bois effectué pendant l'hiver, Laurent et Céline TRIPOZ nous ont confié le pliage des baguettes de certaines de leurs parcelles.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le passeport sanitaire est obligatoire pour la vente de plants issus des jardins à l'attention des professionnels. Marie-Jo et Raphaële se réunissent et travaillent d'arrache-pied afin d'obtenir cette certification le plus rapidement possible. Merci à elles deux !

Depuis le mois de février, nos adhérents ont une « carte adhérent » et les Jardins sont ouverts à l'ensemble des habitants du bassin mâconnais avec des horaires d'ouverture élargis. Marie-Françoise et Charlotte développeront ce point lors de leurs interventions !

Concernant nos produits transformés, et, notamment nos tartinables, nous continuons de diversifier et d'améliorer nos recettes.

Le travail effectué lors de notre séminaire de fin d'année dernière a débouché sur la création de 3 groupes de travail :

- ✚ Marketing – Communication
- ✚ Manifestation – Partenariat
- ✚ Prospection auprès des professionnels

En parallèle, et en partenariat avec le DLA, l'association s'est engagée dans la refonte du projet associatif. Celui-ci, datant de 2007, avait besoin d'un dépoussiérage pour s'adapter à l'évolution de notre société. Le prestataire retenu « Chantier MOBEELE » va nous aider à réfléchir sur l'avenir des Jardins de Cocagne en coopération avec les groupes de travail, les administrateurs, l'équipe permanente et les salariés en insertion.

Les travaux devront être terminés cette fin d'année.

Nous allons poursuivre nos actions pédagogiques avec l'accueil des écoles maternelles, primaires, collèges, et lycées de Mâcon avec l'appui cette année du service déchetterie de Maconnais-Beaujolais Agglomération.

Le thème de ces visites est « De la graine à l'assiette ».

- ✚ Quel est le parcours d'une graine pour finir dans l'assiette
- ✚ Comment les déchets des légumes peuvent être valorisés pour le futur plant

Un cercle très vertueux !

Au même titre qu'une entreprise, une association doit effectuer des analyses permettant d'identifier les facteurs internes et externes qui influencent la performance et la compétitivité de celle-ci à savoir :

- ✚ Forces
- ✚ Faiblesses
- ✚ Opportunités
- ✚ Menaces

Actuellement, les Jardins de Cocagne se situent dans le périmètre de la Zone Europarc de Maconnais-Beaujolais Agglomération. Cette zone se remplit et un besoin de nos terrains pour l'implantation de futures entreprises à court ou moyen terme pourrait amener les Jardins à quitter les lieux.

On sait tous aujourd'hui qu'une production maraîchère biologique ne peut pas se déplacer aussi facilement qu'une machine-outil qu'on débrancherait de l'atelier A et qu'on rebrancherait dans l'atelier B d'un autre site pour continuer la production.

Je m'adresse à Monsieur le Maire de la ville de Mâcon et Président de notre agglomération. Nous comprenons votre besoin de récupérer ces terrains pour l'installation d'entreprises qui apporteront de la richesse économique à notre bassin de vie.

Toutefois, des investissements très lourds (financiers, humains) ont été réalisés depuis 2011, date de l'arrivée de l'association au chemin de l'Aérodrome ; malheureusement, beaucoup de ces investissements ne sont pas transférables sur un autre site.

Nous aurons besoin de votre aide entière (financière, morale et logistique) afin de poursuivre nos missions et ne pas mettre en péril les Jardins de Cocagne de Mâcon.

Depuis 1997 nos actions menées en direction des salariés en insertion, pour la majeure partie installés sur la ville de Mâcon, leur a permis de retrouver la voie de l'emploi et de la dignité humaine. Les Jardins de Cocagne représentent quarante-cinq emplois / jour.

S'engager auprès des Jardins de Cocagne de Mâcon, c'est soutenir l'emploi et la production de légumes Bio et locaux

Avant de laisser la place aux rapports d'activité 2024, une citation de Ronald Reagan :

« Nous ne pouvons pas aider tout le monde, mais tout le monde peut aider quelqu'un ! »

Merci à vous tous pour votre attention !

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président, Jean-Paul BUCHILLET

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE LA STRUCTURE

L'association « Les Jardins de Cocagne de Mâcon » est un Atelier d'Insertion par l'Activité Économique qui adhère aux valeurs et aux principes de fonctionnement du Réseau Cocagne.

PRINCIPES

L'action contre l'exclusion et la précarité s'articule autour de 4 grands principes :

- Agir en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés
- Produire des légumes en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique
- Commercialiser les légumes en circuit court auprès d'un réseau d'adhérents
- Collaborer avec le secteur professionnel.

MISSION

- La mission d'un Jardin n'est pas de former spécifiquement au maraîchage. Le maraîchage biologique est ici utilisé en tant que support pédagogique et de remobilisation pour des personnes éloignées de l'emploi.
- Pendant leur contrat, les Jardiniers en parcours d'insertion acquièrent ou révèlent des compétences, transférables à d'autres domaines d'activité, notamment dans les secteurs dits porteurs ou en tension : bâtiment, restauration, grande distribution, etc. et qu'il s'agit de repérer afin de les valoriser et faciliter l'orientation de la personne.
- Les problèmes personnels représentent un des premiers freins à l'emploi. Parvenir à les identifier chez les personnes accueillies par les Jardins et évaluer régulièrement leur niveau de résolution permet une meilleure prise en compte de cette dimension sociale dans le travail.

Vous avez besoin de légumes,

Ils ont besoin de travail

Ensemble, cultivons la solidarité



FORME JURIDIQUE : Association loi 1901

DATE DE CRÉATION : avril 1997 et déclaration au journal officiel le 17 mai 1997

AGRÉMENT : Atelier Chantier d'Insertion « ACI » agréé pour accompagner 36 salariés en insertion.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) :

Suite à l'AG du 25 mai 2023 : élection du CA puis élection du Bureau

LE BUREAU

Fonction	Prénom NOM
Président	Jean Paul BUCHILLET
Vice-Président Chargé d'animer la commission production	Michel FAVRE
Vice-Présidente Chargée d'animer la commission adhérents-communication	Marie Françoise BOURGEOIS
Vice-présidente Chargée de l'accompagnement socio professionnel	Sylvie PRADEL IRLES
Trésorière	Marie José REARD MARCILLET
Secrétaire	Nicole PELLETIER
Secrétaire adjointe	Sophie DEVAUX

LES AUTRES MEMBRES DU CA

Marc BOGGIO	Claude LANEYRIE
Patrick LARGE	Jean Paul BOURDON
	Georges MORIN
Fabienne ROBERT	Mélanie LECLERE
Thierry BERLAND	Paul ABORD-HUGON
Michaël CULLAFROZ	Dominique FERRERO

DES COMMISSIONS DE TRAVAIL : 4 commissions rassemblant membres élus, salariés permanents et adhérents se réunissent régulièrement (Finances, Commercialisation - Communication, Production, Accompagnement socio-professionnel).

PROJET ASSOCIATIF : Les feuilles de route sont réactualisées chaque année. Elles sont retravaillées au sein des différentes commissions de travail puis sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration. Vous trouverez après chaque présentation des différents chapitres les projets 2025 validés par le Conseil d'Administration.

Un séminaire de travail rassemblant membres du CA et salariés permanents s'est déroulé le mercredi 27 novembre 2024.

En 2024 le Conseil d'Administration a décidé de retravailler le projet associatif des jardins. Un accompagnement dans le cadre du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a été demandé. Une première rencontre rassemblant membres du CA et salariés des jardins a eu lieu le 12 décembre 2024. S'en est suivi la rédaction d'un diagnostic partagé validé par le CA qui a été envoyé à différentes prestataires. Au moment de la rédaction de ce présent bilan, le prestataire retenu est Chantier Mobelee

LES MOYENS HUMAINS

1.1) PRÉSENCE DES SALARIÉS PERMANENTS EN 2024

Fonction et Nom	Nb	Type de contrat	Ancienneté au 31/12/2024	ETP 2024	ETP 2023	ETP 2022
Directrice : Bénédicte FLAMENT Temps Accompagnement Socio Professionnel	1	CDI temps plein	10 ans et 11 mois	0.80	0,67 0,16	0,58 0,15
Directeur adjoint : Yann MOREL	1	CDI temps plein	24 ans et 8 mois	1	1	1
Accompagnatrice Socio Professionnelle (ASP) : Sandrine GAURIAT	1	CDI temps plein	6 ans et 2.5 mois	1	0,98	0,98
Encadrants techniques : Marine GAULIN Aurélie ROCHETTE Emilien TATON BEURET Raphaële DENIS BEDU Joann	5	CDI temps plein CDI temps plein CDI temps plein CDI temps Plein CDD temps plein	5 ans et 6 mois 2 ans et 8.5 mois 2 ans 10 mois 9,5mois	3,76	3,90	3,89
Chargée de commercialisation et communication : Charlotte LETREN	1	CDI temps plein	5 ans et 7 mois	0.89	0,88	1,02
Secrétaire : Elsa LEAL RIBEIRO	1	CDI mi-temps	20 ans et 4 mois	0.49	0,50	0,49
Total salariés permanents en 2024	9			7,91	8.09	8.11

Dont total ETP accompagnement et encadrement	ETP 2024	ETP 2023	ETP 2022
Dont accompagnants socio professionnels 3 =ASP + directrice et directeur adjoint 1.18 ETP	4,94	5,19	5,12
Dont encadrants techniques 5 = 3.76 ETP			

Mouvements de personnel en 2024

Il y a eu plusieurs mouvements de personnel parmi l'équipe des encadrants techniques qui sont survenus entre fin 2023 et début 2024.

- En janvier 2024, nous avons confirmé en CDI Mr TATON Emilien, encadrant technique, qui avait été embauché en CDD 1 an début 2023.

- Puis pour faire suite aux départs de 2 encadrants techniques, Mr TALUSSOT Stéphane (départ fin décembre 2023) et de celui de Mme GAULIN Marine (départ fin février 2024), nous avons dû recruter de nouveau et sommes cette fois parvenus à recruter un profil de cheffe de culture -encadrant technique, Mme BEURET Raphaële, qui est arrivée en poste le 1er mars 2024. Nous avons ensuite recruté une encadrante technique, Mme DENIS BEDU Joann, arrivée en poste le 18 mars 2024.

L'équipe est donc de nouveau au complet (4 encadrants techniques à plein temps soit 4 ETP) et retrouve la configuration précédant le départ de Mr CERMELLI (l'ancien chef de culture-encadrant) fin décembre 2023.

Les Jardins de Cocagne de Mâcon se sont fortement développés depuis 2015. Ce développement et les résultats associés sont à mettre en relation avec le renforcement progressif des effectifs des salariés permanents mis en place depuis 2015.

Pour rappel les effectifs de l'ensemble des salariés permanents et autres contrats aidés (CUI PEC) étaient en 2013 de 6.30 ETP contre 32,16 en 2024 et l'Accompagnement Socio professionnel + encadrement de 3.20 ETP en 2015 contre 4,94 en 2024.

1.2) FORMATIONS DES PERMANENTS

Actions de formation suivies par le personnel dirigeant, administratif année 2024					
Actions de formation	Qualité	Nombre d'heures		Nombre de bénéficiaires	Organisme
	(Bénévoles, Dirigeant.)	(Nombre de bénéficiaires x durée de la formation)			
		En Interne	En Externe		
Psycho praticienne en Art Thérapie	Directrice		234	1	PSYART FORMATION
Stratégie de la Confiance	Directeur adjoint		14	1	CCI de Saône-et-Loire
Intégrer l'égalité F/H dans ses actions	Directeur adjoint		14	1	DLA / CIDFF
Lutte contre les discriminations en insertion	Directrice		14	1	Cali et Gali
Addictions et précarité en insertion	Directeur adjoint		21	1	ADDICTIONS France
Total		0	297	2	



Actions de formation suivies par le personnel encadrant - année 2024					
Actions de formation	Qualité	Nombre d'heures		Nombre de bénéficiaires	Organisme
	(techn, acc socio.)	En Interne	En Externe		
Formation encadrant - Niveau 2	Aurélie ROCHETTE et Emilien TATON, encadrants techniques		14	2	Travail et Transition
Addictions et précarité en insertion	GAURIAT Sandrine ASP Raphaële BEURET, Aurélie ROCHETTE, Emilien TATON et Joann DENIS BEDU encadrants techniques		21	5	ADDICTIONS France
Réfèrent harcèlement sexuel et agissement sexiste	Raphaële BEURET et Emilien TATON, encadrants techniques		14	2	
Total		0	49	5	

346 heures

DE FORMATION POUR LES SALARIÉS PERMANENTS EN 2024.

Contre 546h en 2023, 140h en 2022, 192 h en 2021, 408h en 2020 et 606h en 2019

1.3) LES SALARIÉS EN CONTRAT D'INSERTION (CDD.I)

AGRÈMENT ACCORDÉ PAR LA DIRECCTE : 36 salariés pour 24,57 ETP (malgré l'expression de nos besoins en termes d'effectifs pour l'année 2024 équivalent à 26, 43 ETP, ce chiffre a été ramené au nombre d'ETP réalisés en 2023)

NOMBRE DE SALARIÉS PRÉSENTS en 2024= 54

Salariés recrutés parmi les publics prioritaires (CLD, TH, moins de 26 ans sans qualification, bénéficiaires du RSA, + de 50 ans, bénéficiaires ATA, bénéficiaires ASS...) (*)



CRITÈRES DE RECRUTEMENTS : CLD= Chômeur Longue durée, TH =Travailleur handicapé, RSA = Revenu de Solidarité active, ATA= Allocation Temporaire d'Attente, ASS= Allocation de Solidarité Spécifique.

TYPE DE CONTRAT : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDD.I) allant de 24h à 34h par semaine. Possibilité de descendre à 20h en cas de RQTH et, ou d'invalidité ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN POSTES INSERTION (comparatif 2024 à 2022)

Équivalents Temps Plein des salariés en insertion	Année 2024		Année 2023		Année 2022	
	Prévision	Réalisé	Prévision	Réalisé	Prévision	Réalisé
Nombre d'heures travaillées/payées (ACI)	44 718,38	44 099	48 103,66	44 718,38	46 210,82	42 880,14
Nombre total de salariés	38	54	38	59	36	57
Nombre d'ETP d'insertion	24,57	24,23	26.43	24,57	25.00	23.56

COMMENTAIRES :

Le nombre d'ETP CDD.I réalisé 24,23 ETP est légèrement inférieur aux objectifs fixés en raison des difficultés constantes de recrutement que nous avons rencontrées tout du long de l'année 2024. Par ailleurs, le fait que L'Etat ait gelé les ETP au niveau du réalisé de l'année précédente, induit mécaniquement que les effectifs vont diminuer d'année en année. Nous avons demandé à bénéficier d'1 ETP supplémentaire lors de la bourse aux postes proposée par la DDETS en juin 2024. ETP que nous n'avons pas obtenu.

LE RECRUTEMENT DES SALARIÉS EN CDD.I :

En 2024 nous avons recruté 24 nouveaux salariés (dont 9 ARSA), ce qui représente 54 parcours.

Pour rappel :

2023 → 33 personnes recrutées → 59 parcours

2022 → 28 personnes recrutées → 57 parcours

2021 → 40 personnes recrutées → 67 parcours

Nous avons organisé 9 demi-journées de recrutement collectif, participé au 2 « job dating IAE » organisés par France Travail le 5 mars et le 15 octobre et également participé aux « rendez-vous de l'emploi » en septembre 2024.

Le recrutement a représenté :

102 prescriptions et candidatures spontanées,

Résultats des recrutements sur 62 candidats :

- 18 personnes absentes (convoquées à 2 reprises voire 3)
- 1 personne non joignable

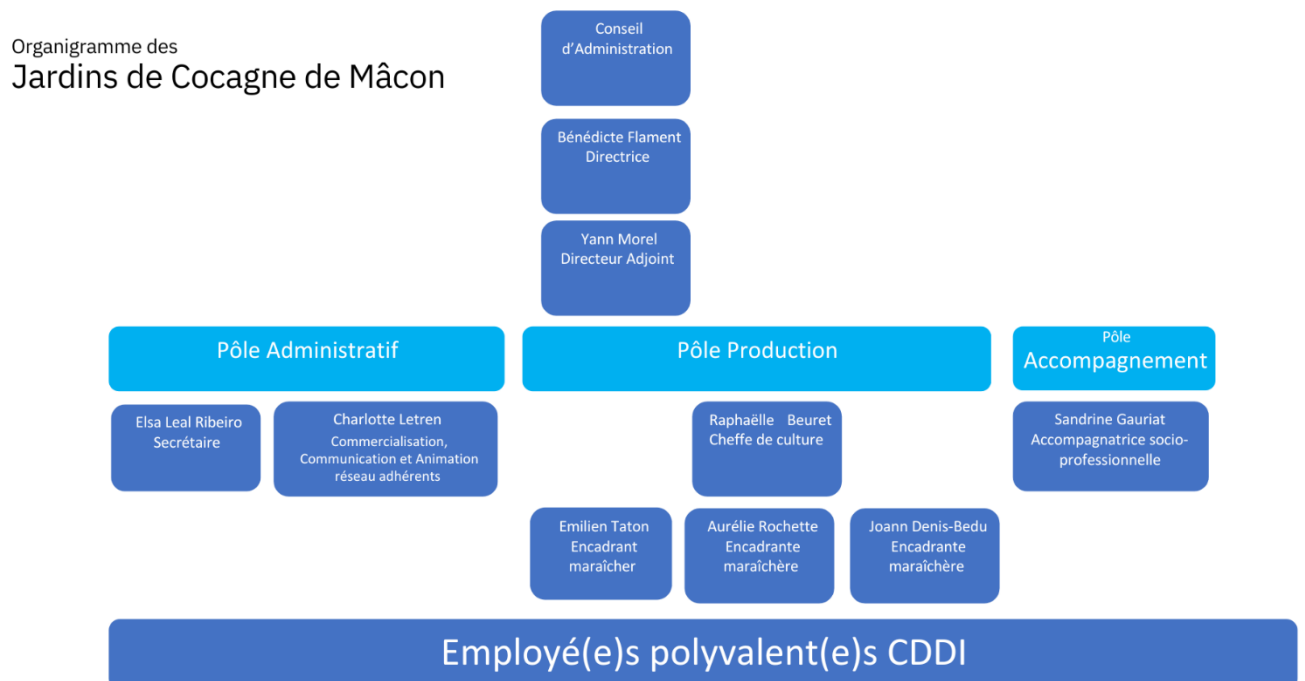
- 7 personnes déclarent travailler ailleurs
- 12 personnes ne sont pas retenues (mobilité, motivation à s'engager dans un parcours d'insertion, membre de la famille d'un salarié en CDDI, déménagement, titre de séjour invalide)
- 9 personnes ont déclaré ne pas être intéressées
- 3 personnes n'ont pas le niveau de langue requis pour être en autonomie sur leur poste de travail
- 2 personnes sont en grande détresse psychique et les Jardins ne semblent pas être la structure la plus adaptée
- 4 personnes rencontrent des difficultés de santé incompatibles avec les postes de travail
- 2 personnes ne sont pas domiciliées en Saône et Loire
- 4 personnes expriment des difficultés d'organisation familiale et personnelle pour occuper un poste aux Jardins (horaires de travail, garde des enfants)

Dont **26 candidats ARSA** (Allocataires du Revenu de Solidarité Active) :

- 12 personnes absentes (convoquées à 2 reprises voire 3)
- 1 personne non joignable
- 1 personne déclare travailler ailleurs
- 4 personnes ne sont pas retenues (membre de la famille d'un salarié, motivation à s'engager dans un parcours d'insertion)
- 3 personnes ont déclaré ne pas être intéressées
- 1 personne n'a pas le niveau de langue requis pour être en autonomie sur son poste de travail
- 2 personnes rencontrent des difficultés de santé incompatibles avec les postes de travail
- 1 personne n'est pas domiciliée en Saône et Loire.
- 1 personne exprime des difficultés d'organisation familiale et personnelle pour occuper un poste aux Jardins (horaires de travail, garde des enfants)

	Organisme	2024	
	Prescripteurs	France Travail	57
	Conseil départemental 71	15	14.70%
	Aile Sud – Mission Locale	10	9.80%
	Aile Sud – Plie	7	6.86%
	Le Pont	3	2.94%
	Auto-prescription	3	2.94%
	Cap emploi	2	1.96%
	Habitat et Humanisme 71	2	1.96%
	Spontanée	1	0.98%
	SPIP Chalon	1	0.98%
	L'armée du Salut	1	0.98%

1.4) L'ÉQUIPE DE SALARIÉS PERMANENTS EN 2024



2) LES MOYENS MOBILISÉS

2.1) LES BÂTIMENTS :

Réinstallation en 2011 sur le site actuel (636 chemin de l'aérodrome à Mâcon) comprenant :

- Un local administratif
- Un local technique pour préparer et stocker les légumes
- Un local de rangement du matériel
- Deux chambres froides



2024 = Nous profitons pleinement des nouveaux bâtiments :

Cette extension des bâtiments administratifs et de production a permis d'améliorer les conditions de travail et de production. La mairie de Mâcon a pris à sa charge les travaux de gros œuvre. L'association a, quant à elle, pris à sa charge les travaux de second œuvre en faisant appel à des entreprises locales. Des administrateurs ainsi que les bénévoles travaux des Jardins ont également énormément œuvré pour réaliser certains de ces travaux. Sans eux et leur implication le total des travaux serait revenu encore plus cher. Qu'ils en soient encore ici remerciés.

Présentation des nouveaux locaux :

- Le bâtiment dit « administratif » s'est vu agrandi :

- 3 bureaux supplémentaires (1 pour la direction, 1 pour les 4 encadrants maraichers, 1 pour l'accompagnatrice socioprofessionnelle).
- Un local pour les archives.
- Réaménagement du vestiaire des maraichers encadrants
- Un sas d'entrée avec un vestiaire séchant pour les équipements de travail des encadrant.e.s et des jardinier.e.s
- Un local de rangement du matériel (dont celui des manifestations).



- Le magasin :

- La boutique a été entièrement réaménagée (création d'un plafond plus bas permettant d'avoir un grenier supplémentaire et moins de déperdition de chaleur, création d'une porte coulissante pour séparer la boutique des espaces de travail et de stockage, installation d'un chauffage, achat et installation d'un mobilier professionnel pour la vente, finitions et décoration).



- Création d'une nouvelle salle pour la préparation des paniers



- Création d'une salle pour la motteuse

- Création d'une champignonnière qui sera en fonctionnement en 2025

- Aménagement de l'espace de lavage des légumes et isolation du vent

- Montage d'une serre accolée à la salle motteuse pour y stocker le matériel nécessaire à la fabrication des plants

2.2) LE MATÉRIEL

En 2024 les Jardins ont investi pour un montant de 47 347,42 €. Les investissements ont pu se réaliser grâce au soutien de différents partenaires financiers dont : Le Conseil Départemental, le FDI, le Conseil Régional, la MSA, le Réseau Cocagne ainsi que l'entreprise GRDF et la Fondation Vinci. Il est à noter que nous n'avons toujours pas pu solliciter d'aide pour les nouveaux investissements 2024 auprès de la DDETS ni du Conseil Régional car aucune enveloppe n'était prévue dans leurs budgets.

3) LES PARTENAIRES FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS

Les Jardins de Cocagne de Mâcon ne pourraient pas travailler seuls, ils sont en lien et soutenus par un ensemble de partenaires institutionnels :

Les partenaires financiers et institutionnels

Partenaires	Type de partenariat	
Direction Départementale du Travail et des Solidarités (DDETS)	Financement dans le cadre d'une Convention annuelle au titre d'Atelier Chantier d'Insertion (accueil de 36 salarié·es en CDD.I avec un objectif moyen de sorties dynamiques de 53.33 %)	
Fonds Européens Social	Subvention de fonctionnement soumise à un conventionnement précis lié au soutien de la fonction insertion des Jardins, dans la cadre de la politique Européenne de lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion	 Cofinancé par l'Union européenne
Conseil Départemental de Saône-et-Loire	Convention dans le cadre de la participation du département à l'insertion des bénéficiaires du RSA (engagement : accueil de 40% minimum et 50% maximum de bénéficiaires sur l'année dans l'effectif des Jardins) Participation aux Comité de Suivi et de Pilotage, ainsi qu'au Dialogue de Gestion	

Ville de Mâcon Contrat de location des nouveaux locaux et des terrains.
Financement des travaux (gros œuvre)
Soutien logistique (entretien des bâtiments, prêt de matériel)
Subvention de fonctionnement annuelle



La MBA Financement partiel des Paniers Solidaires sur 2 quartiers QPV de la ville de Mâcon
Dans le cadre du Contrat de ville pour soutenir les quartiers prioritaires



Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Contrat de Prévention des Risques professionnels (signé en 2016 permettant un soutien financier des investissements (plan d'action mené avec l'accompagnement d'une ergonome et psychologue du travail qui s'est achevé en 2020) Ce contrat a permis à l'association de grandement améliorer les conditions de travail permettant ainsi une meilleure mixité des publics hommes femmes accueillis),
- Cofinancement des « Paniers Solidaires » pour les ressortissants de la MSA (depuis 2018).
- Participation du service prévention à l'Instance Santé et Conditions de Travail des Jardins de Mâcon.



Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté Soutien dans le cadre de différents investissements



Caisse d'Allocation Familiale (CAF) Cofinancement des Paniers Solidaires (Centre sociaux Chanaye, Cluny et la Chapelle de Guinchay)



CCAS de Mâcon Cofinancement des Paniers Solidaires pour leurs usagers.
Cofinancement dans le cadre du dispositif « permis citoyen »

Les partenaires institutionnels n'apportant pas de financement

France Travail



Orientation des personnes recrutées dans le cadre de l'insertion

Suivi des candidatures (plateforme de l'inclusion ITOU depuis 2020)

Nomination d'une conseillère référente IAE pour les JDC MACON

- **L'Aile sud Bourgogne**, Mission locale, Plie, CLLAJ
Cap emploi

- **Maison départementale des Solidarités** (MDS)

- **UDAF**

- **Addiction France**

- **Le Pont**

- **Centre médico-psychologique** (CMP)

Partenaires de terrain pour le recrutement, le suivi et la mise en place de prestations spécifiques pour les personnes en contrat d'insertion dans le cadre de la levée des différents freins à l'emploi (mobilité, santé, logement, vie sociale et familiale, budget...)

Les autres partenaires

Les Jardins de Cocagne travaillent également en lien avec un réseau important de partenaires dans le monde de l'insertion sociale et professionnelle, culturel, de la production en Agriculture Biologique et de la commercialisation.

Pour en citer quelques-uns :

Partenaires

Type de partenariat

Réseau Cocagne

(regroupe l'ensemble des Jardins de Cocagne de France autour d'une charte et de valeurs communes)

Animation du réseau des Jardins de Cocagne, aide aux montages de nouveaux projets, travail sur la consolidation, la mutualisation, la capitalisation, la communication, et la promotion des Jardins

Théâtre Scène Nationale, MJC de

Activités culturelles et points de dépôt des paniers

**l'Héritan, la Cave à
Musique**

Convention avec la MJC de l'Héritan permettant l'accès gratuit pour les salariés aux conférences du savoir et des réductions avantageuses sur certains spectacles. Travail avec les photographes du club photo de la MJC de l'Héritan.

**GRETA, CCI, CFPPA
de Davayé... (centres
de Formation)**

Prestations ponctuelles en direction des salariés en insertion au sein des Jardins

Orientation de certains salariés pour des formations individuelles adaptées en fonction de leurs besoins.

**Divers points de
dépôt des paniers**

L'Eden Wall de Charnay-les-Mâcon, La MJC de l'Héritan de Mâcon, Le centre social de Cluny, l'épicerie Bionali de Cluny, La Scène Nationale de Mâcon, La Fromagerie des 2 Roches de Prissé, La Buissonnière de Mâcon, Le magasin Saveur Nature de Saint Jean d'Ardières, Le Satoriz de Vinzelles, L'Orthopédie Mâconnaise de Charnay-les-Mâcon, La coopérative Agricole de Mâcon, la coopérative Agricole de Péronne, Le Vival d'Hurigny, Le restaurant Pizzeria La Tomate Bleue de Mâcon, La Cave à musique de Mâcon et le magasin Crèche Utile de Crèches sur Saône.

**BIO BOURGOGNE,
Groupement des
Agriculteurs Biologiques
de Bourgogne
Chambres
d'Agriculture du
Rhône et de Saône et
Loire**

Adhésion des Jardins au groupement

Un technicien en maraichage biologique de la Chambre d'Agriculture du Rhône intervient chaque année aux Jardins de Cocagne de Mâcon pour apporter ses conseils techniques aux maraicher.e.s encadrants et à la cheffe de culture

**Autres producteurs
de produits
biologiques**

Participation aux marchés mensuels des Jardins

BILAN 2024 DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



A - PRODUCTION ET ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

page 22

B – INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS

page 33

C – ANIMATION, COMMERCIALISATION & COMMUNICATION

page 47

D – FINANCES ET INVESTISSEMENTS

page 63



PRODUCTION ET ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION



I - LA PRODUCTION DE LÉGUMES - 23 -

II - ACTIVITÉ DE DIVERSIFICATION : LE TIRAGE DE
BOIS - 28 -

III - LE VERGER BIO - 30 -

IV - PROJETS 2025 - 31 -

I - LA PRODUCTION DE LÉGUMES

1) LE CONTEXTE CLIMATIQUE 2024

L'année 2024 a débuté sous des auspices météorologiques particulièrement contraignants.

L'automne 2023, suivi d'un hiver et d'un début de printemps exceptionnellement pluvieux, a saturé les sols d'humidité, rendant impossible tout travail de la terre jusqu'au mois de mai. Cette situation inédite a fortement perturbé le calendrier de production : de nombreuses plantations ont dû être annulées ou reportées, et une part importante des semis n'a pas survécu à ces conditions extrêmes.

Heureusement, la saison estivale s'est révélée plus clémente. Malgré des épisodes de fortes chaleurs accompagnés de longues périodes sans précipitations, le retour à des conditions plus favorables dès la mi-mai a permis de rattraper une partie du retard et d'offrir de belles récoltes durant l'été et jusqu'à l'automne.

2) LA PRODUCTION 2024

Le début de l'année a été marqué par une activité très limitée, y compris sous les serres, tant les conditions de travail du sol étaient difficiles. Ce n'est qu'à partir de la mi-mai que les cultures ont pu véritablement démarrer, avec un regain d'énergie et des récoltes généreuses qui ont récompensé la persévérance de l'équipe.

L'année a également été marquée par plusieurs événements significatifs sur le plan humain et technique. Le départ de deux encadrants a ouvert la voie à un nouveau souffle, avec l'arrivée d'une cheffe de culture et d'une encadrante technique, porteuses d'une dynamique renouvelée.

Le site a poursuivi sa métamorphose avec de nombreuses actions d'embellissement : des rosiers et arbustes ont été plantés autour des bâtiments, des bacs à fleurs sont venus égayer les abords, et de charmants petits bassins ont été installés près des serres, contribuant à l'harmonie du lieu.

Malgré ces avancées, l'activité n'a pas été épargnée par les aléas. Une panne majeure du tracteur, outil central pour le travail du sol sous serre, a paralysé une partie de la production pendant plusieurs semaines. Par ailleurs, de violents coups de vent ont arraché les bâches de trois serres et causé de nombreux dégâts aux portes, fragilisant un outil de production déjà mis à rude épreuve.

En dépit de ces obstacles, un objectif majeur a été atteint : la transformation des légumes. Environ 10 000 conserves ont pu être réalisées, traduisant concrètement l'engagement de l'équipe à valoriser les récoltes tout en diversifiant les débouchés.

3) LA MISE À NIVEAU DE NOS MOYENS DE PRODUCTION

Afin d'optimiser nos conditions de travail et de renforcer notre résilience face aux imprévus, plusieurs investissements ont été réalisés cette année :

- L'acquisition d'un rouleau perforateur pour le paillage plastique, outil précieux pour la gestion des adventices et la préservation de l'humidité du sol
- L'achat de matériel d'irrigation supplémentaire pour le plein champ, devenu indispensable face à des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes.
- Dans la serre à plants, un don généreux de la part de Botanic nous a permis de bénéficier de tables d'horticulture. Celles-ci ont été installées et complétées par la remise à neuf des nappes chauffantes, améliorant significativement les conditions de culture et de manipulation des jeunes plants.



- Enfin, un vaste travail de réorganisation a été entrepris pour optimiser les espaces de rangement et la gestion du matériel de production, dans un souci constant d'efficacité et de confort de travail pour l'équipe

4) LA SURFACE DE PRODUCTION 2024

Désignation	Surface 2024
Surface de plein champ + serres + abords	7.12 ha
Surface plein champ (A)	5.58 ha
Verger	0.61 ha
Serres de cultures (B)	0.67 ha
Serres à plants	740m ²
TOTAL SAU (plein champ + serres + verger + prairies) SAU : Surface Agricole Utile	9.63 ha
Surface cultivée en légumes (A+B) =	6.25 ha
Ratio surface sous tunnel/surface cultivée =	10.70%

5) AUTRES AMÉLIORATIONS RÉALISÉES PAR NOS BÉNÉVOLES

En 2024, l'implication de nos bénévoles a permis de réaliser de nombreuses améliorations, contribuant au bon fonctionnement du site et à l'entretien de nos équipements. Leur engagement discret mais essentiel a apporté un réel soutien à l'équipe technique.

Parmi les actions menées :

- Réparation des brouettes utilisées lors des ventes de plants.
- Pose des derniers triangles d'attelage sur les outils tractés.
- Réparations et soudures diverses sur les outils agricoles.
- Entretien des clôtures du site.
- Pose de panneaux d'affichage dans les bureaux.
- Aménagement d'un espace dédié au local poubelle.
- Transport des légumes vers le site de transformation à Peaugres.

Ces interventions, souvent techniques et pratiques, témoignent d'un engagement constant aux côtés de l'équipe salariée, et participent concrètement au bon déroulement de l'activité du Jardin.

6) LES CHIFFRES DE LA PRODUCTION :



300 724 €

DE C.A. LÉGUMES

(Hors vente de plants)

Contre 324 268 € en 2023



67.5 tonnes

DE LÉGUMES PRODUITS

Contre 72 tonnes en 2023

7) POINTS RESTANTS À AMÉLIORER :

- **Réparation et remise en état des serres** : Plusieurs structures de culture nécessitent encore des interventions techniques. Les portes de certaines serres présentent des dysfonctionnements qui entravent leur bonne fermeture, impactant la régulation thermique et la sécurité du matériel. Par ailleurs, certaines bâches, usées ou endommagées par les intempéries, doivent être remplacées pour garantir une protection optimale des cultures. Enfin, les demi-lunes situées en extrémité de serre sont également à changer, car elles ne permettent plus une aération efficace ni une isolation suffisante. Ces travaux conditionnent la durabilité des installations et la qualité des conditions de travail des salariés.

Installation et mise en service de la champignonnière : Le projet de création d'un espace dédié à la culture de champignons est toujours en phase de préparation car il manque les équipements intérieurs. Cette nouvelle activité représente un levier de diversification de la production et d'innovation pédagogique pour nos salariés en insertion. Des aménagement et l'acquisition de matériel sont encore nécessaires pour démarrer l'activité et assurer des conditions optimales de culture : maîtrise des paramètres hygrométriques et thermiques, installation des équipements spécifiques (étagères, ventilation.). La cheffe de culture va suivre une formation spécifique pour la conduite de la production de champignons bio en 2025. Des subventions d'investissement vont être sollicitées auprès de nos différents partenaires financiers

8) CONCLUSION CONCERNANT LA PRODUCTION

L'année 2024 a été marquée par un contexte climatique particulièrement défavorable en première partie de saison, avec des précipitations abondantes qui ont fortement perturbé le calendrier de production. De nombreuses pertes ont été enregistrées, tant en semis qu'en jeunes plants, du fait de l'impossibilité de travailler les sols pendant plusieurs mois.

Malgré ces difficultés, l'équipe a su s'adapter et se réorganiser. La prise de poste de la nouvelle cheffe de culture et de l'encadrante technique a permis de redéfinir les méthodes de travail et de renforcer la coordination au sein de l'équipe maraîchère. Cette transition a constitué une étape importante dans la structuration de l'activité.

La deuxième partie de l'année a offert des conditions plus favorables, permettant d'engager une belle dynamique de production. L'été et l'automne ont donné lieu à des récoltes satisfaisantes, et les mises en culture sous serre pour la saison hivernale 2024/2025 ont été réalisées dans de bonnes conditions.

Malgré les aléas, cette année a montré la capacité d'adaptation de l'équipe et la solidité de l'organisation en place, préparant ainsi sereinement la prochaine saison



II - ACTIVITÉ DE DIVERSIFICATION : LE TIRAGE DE BOIS

1) COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ EN 2024

L'activité tirage et curage de bois permet d'occuper de façon pédagogique et bénéfique nos salariés en insertion, aussi nombreux en été qu'en hiver, période durant laquelle les travaux aux Jardins sont bien moins prenants. Ces derniers restent cependant bien prioritaires dans nos besoins en personnel pour les récoltes, la préparation des paniers et les ventes...



Ce travail est relativement physique pour la partie « tirage » des bois, qui prend 2/3 du temps de travail. Préalablement coupés par des tailleurs, nous devons sortir des fils de palissage les bois emmêlés pour les aligner ensuite en « andain » entre les rangs de vigne, ou les brûler dans une brouette. La partie « curage » des bois (1/3 du temps de travail) consiste à couper les vrilles et les grappes de raisin restants sur la baguette. Ce travail est minutieux, beaucoup moins physique, et permet de terminer proprement nos prestations. Nos activités dans la vigne permettent d'épanouir une cohésion de groupe, un esprit d'entraide et d'acquérir ou de renforcer l'endurance et l'énergie.

La campagne 2023/2024 a débuté le 20 novembre 2023 pour se terminer le 28 février 2024.

Sur la première partie de l'année 2024 la météo a été difficile, laissant peu de répit aux équipes. Les jardiniers en nombre réduit et le départ de Marine, encadrante technique, n'ont pas permis de réaliser les objectifs fixés en début de saison.

Sur la seconde partie de l'année 2024, la météo a été plus clémente et nous a permis d'être sur le terrain pratiquement toutes les matinées de novembre à décembre 2024.

La relève de Marine par Joann, nouvelle encadrante technique, s'est bien déroulée et les relations avec les viticulteurs ont repris comme les années précédentes.

Enfin, comme les années précédentes, 10 salariés ont bénéficié d'une formation Tirage Curage avec le CFPPA de Davayé avant de commencer la saison hivernale et afin de développer l'activité vigne.

TABLEAU RECAPITULATIF 2024

Mois	Surface en HA	Temps de travail	Nbre ½ journées	CA TTC	REMARQUES
Activité Tirage curage					
Janvier	3	315 h	15		7 jardiniers par demi-journée Pluies nombreuses, brulage difficile
Février	3.3	315 h	15		7 jardiniers par demi-journée
Novembre	1.10	189 h	7		
Décembre	2.39	351 h	13		
Sous total tirage curage	9.79	1170 h	50	9718 €	Baisse d'effectif jardinier début 2024 Pluies nombreuses

III - LE VERGER BIO

Planté fin 2013 grâce au soutien financier des adhérents, puis d'une subvention du Député, le verger bio a poursuivi sa croissance.



Récolte de nos prunes au mois d'août par nos bénévoles

1) OBJECTIFS

- Diversifier la production des Jardins de Cocagne
- Fournir en fruits bio les paniers des adhérents
- Offrir de nouvelles compétences à nos jardiniers en insertion
- Faire du verger bio un espace de biodiversité préservant les variétés anciennes, adaptées à notre région et résistantes
- Choisir des variétés de fruits présentant une bonne conservation (stockage)

2) RÉALISÉ EN 2024

- Nous avons pu récolter des pommes, des prunes et des pêches, mais toujours en quantité limitée.
- L'équipe des maraichers et des jardiniers a poursuivi l'entretien du verger, notamment grâce à l'intervention d'un bénévole pour la taille.
- A l'automne remplacements de certains arbres morts et plantations de figuiers et de grenadiers

IV - PROJETS 2025

AXE 1 : Atteindre un objectif de 85 tonnes de production

Cultures de plein champ : Les pommes de terre et les carottes seront cultivées exclusivement pour nos recettes de transformation et récoltées en primeur. Les planches de fraises doivent être entièrement repensées : nous installerons des plants remontants sur butées pour une meilleure productivité. Concernant les endives, il est nécessaire d'optimiser la salle de forçage en travaillant sur l'éclairage et le chauffage. Transformation : La diversification des recettes se poursuit. Parmi les nouveautés à intégrer : le céleri-rave, les fraises, ainsi que plusieurs soupes, pour enrichir notre offre et valoriser nos récoltes.

Serres : Les travaux liés à la nouvelle route débuteront en septembre 2025. Il faudra alors démonter la petite serre et organiser un lieu de stockage adapté. Nos serres, mises à mal par les intempéries et le temps, nécessitent un programme de rénovation : en priorité, remplacer les portes à enroulement. Trois serres seront entièrement rebâchées, en partenariat avec l'entreprise CHIPPIER. Nous organiserons aussi les plantations de manière plus étalée pour allonger la période de récolte des légumes primeurs (haricots verts, tomates, courgettes).

Verger : Certains cerisiers seront remplacés. Une équipe sera constituée pour prendre en charge la taille et le soin des arbres fruitiers. Joann réalisera un inventaire complet du verger.

Vigne : Nous poursuivrons l'entretien de la vigne (taille, suivi), même si son avenir reste incertain en raison des futurs travaux de voirie.

Plants : L'obtention du passeport phytosanitaire est une priorité : elle ouvrira la voie à de nouvelles collaborations professionnelles. Nous étudierons également la possibilité de vendre nos plants à d'autres Jardins de Cocagne de la région. Une vigilance particulière sera portée au bon déroulement des commandes, confiées aux jardiniers.

Tirage de bois : Cette activité dépendra du nombre de salariés mobilisables. Une formation au pliage a été dispensée à 11 jardiniers au Lycée Agricole de Davayé. Cette année, un hectare sera plié chez Tripoz. Objectif à horizon 2025-2026 : atteindre 12 hectares.

Champignons : Pour soutenir le lancement de notre production de champignons de Paris, nous envisageons l'achat de rayonnages en aluminium ainsi que des autres petits équipements nécessaires. Une demande de subvention est en cours auprès de l'AG2R et du conseil départemental.

Marchés : Nous testerons notre présence au marché de La Bressanne, avec une offre de plants et de conserves.

AXE 2 : Investir pour mieux produire

Voici les investissements prévus pour renforcer notre capacité de production :

Total estimé : 25 514,77 € - Confère page 67 & 68 pour le détail.

Entretien du matériel : Un plan d'entretien régulier du matériel sera mis en place pour garantir la durabilité de nos équipements et assurer leur bon fonctionnement au quotidien.

AXE 3 : Favoriser la biodiversité

Nous poursuivrons nos efforts pour enrichir notre écosystème local : plantations de haies, création de refuges naturels, entretien des zones de biodiversité... autant d'actions à imaginer et concrétiser collectivement.

AXE 4 : Ouvrir le jardin à d'autres activités

Parce que notre jardin est aussi un lieu de partage et d'accueil, nous souhaitons développer :

- L'accueil d'écoles et de groupes extérieurs ;
- L'aménagement d'espaces de vie conviviaux en plein air ;
- L'embellissement général du site ;
- La participation, si possible, à des événements autour de la biodiversité et du bien manger.

Nous renforcerons également les liens avec d'autres commissions, comme « Le Petit Versailles » ou la commission Communication, notamment pour la mise en place d'animations.



INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

I - LES PUBLICS

II - L'ACCOMPAGNEMENT

III - RÉSULTATS DES SORTIES 2024

IV - PROJETS 2025

I - LES PUBLICS

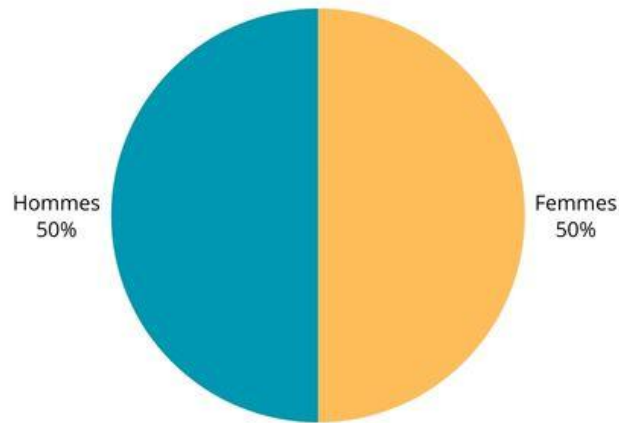
1) TYPOLOGIE DES PUBLICS

SALARIÉS EN CDD.I TABLEAU COMPARATIF 2024-2023

Intitulé	Total salariés au cours de l'année 2024	En pourcentage En 2024	Rappel 2023
Nombre salariés CDD.I	54	100%	59
Dont femmes	27	50%	25
Dont hommes	27	50%	34
Demandeurs d'emploi de - de 1 an	20	37.03%	20
Demandeurs d'emploi entre 1 et 2 ans	10	18.51%	16
Demandeurs d'emploi de + de 2 ans	20	37.03%	21
Allocataires du RSA	22	40.74%	29
Bénéficiaires de l'AAH	3	5.55%	3
Bénéficiaires de l'ASS	2	3.70%	2
Travailleurs Handicapés	8	14.81%	10
Séniors (+50 ans)	6	11.11%	12
Jeunes (18-25 ans)	7	12.96%	6
Résidents en zones des quartiers prioritaires de la ville (QPV)	15	27.77%	21
Résidents en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)	1	1.85%	2
Sous-main de justice	0		1

2) CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

2.1) REPARTITION FEMMES-HOMMES



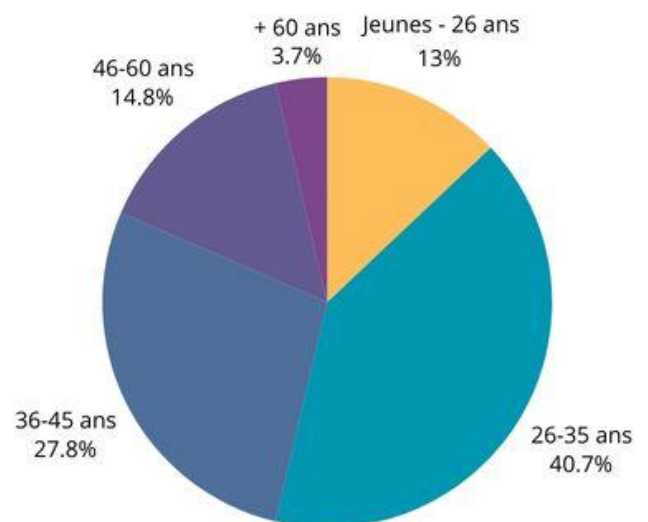
Commentaire : 27 femmes et 27 hommes

Depuis 2020, nous constatons une progression constante du nombre de femmes. C'est une première aux Jardins d'obtenir une égalité parfaite femmes-hommes.

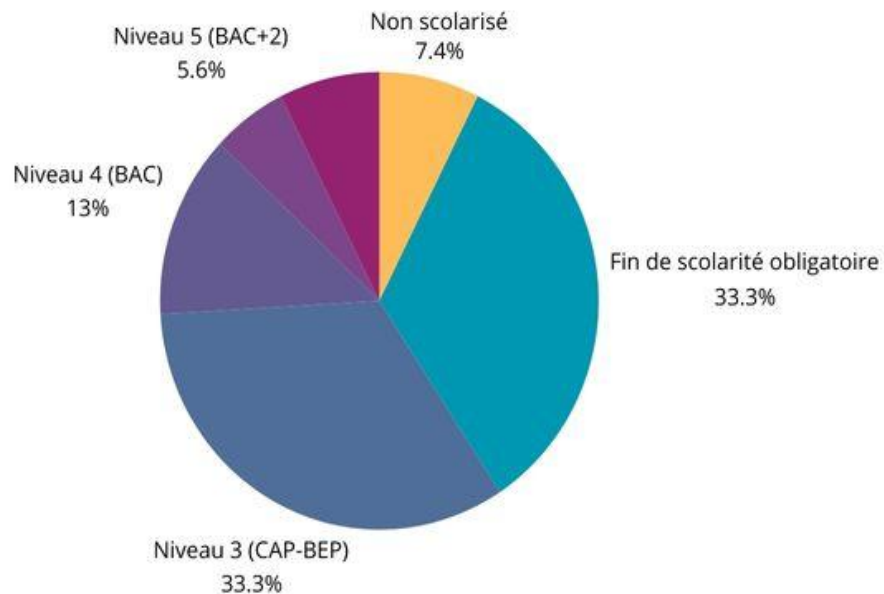
2.2) TRANCHES D'ÂGE

Commentaires :

- On note que le public jeune reste stable, il était de 13.55% en 2023 contre 13% en 2024.
- Comme les années précédentes, la tranche d'âge des 26-50 ans reste la plus représentée, elle connaît une forte hausse puisqu'elle passe de 69.49% en 2023 à 75.92% en 2024.
- La catégorie des séniors (+ de 45 ans) est en constante progression : 2024 18.51%, 2023 16.95% et 15.79% en 2022.



2.3) NIVEAUX DE FORMATION



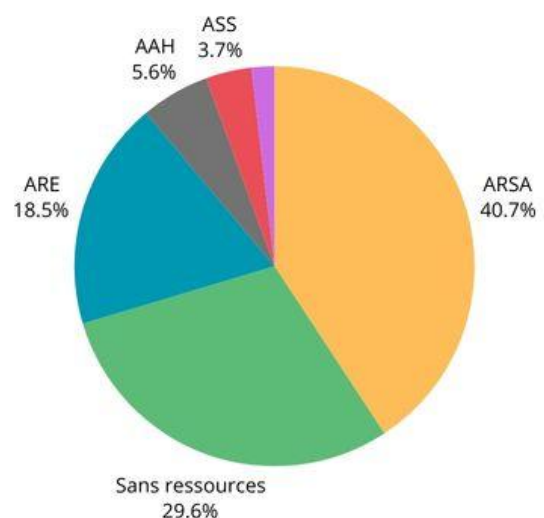
Commentaires :

- La population en situation d'illettrisme, d'alphabétisation ou FLE continue de progresser, elle passe de 32.72 % en 2023 à 33.33 % en 2024.
- Une très forte progression des personnes sans qualification, passant de 30.90% en 2023 à 40.74% en 2024.

2.4) RESSOURCES À L'ENTRÉE DANS LE CONTRAT

Commentaires :

- Le nombre de personnes « sans ressources » est en forte augmentation, 29.6% en 2024 (22.03% en 2023).
- En 2024, 40.74% des personnes étaient Allocataires du RSA contre 49.15% en 2023.
- Le nombre de personnes bénéficiaires de l'ASS est constant, 3.70% en 2024 (3.38% en 2023).
- Les bénéficiaires de l'ARE sont en forte hausse passant de 16.95% en 2023 à 18.51% en 2024.



2.5) STATUT À L'EMBAUCHE

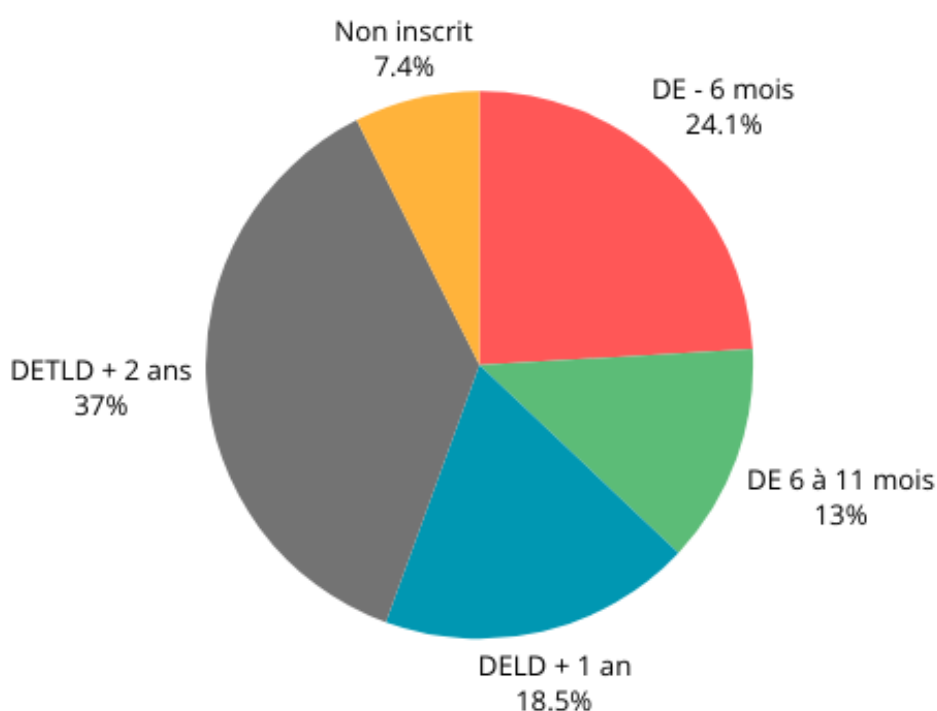
Commentaires :

- **15 personnes soit 27.77% habitaient en QPV** (Quartier Prioritaire de la Ville) en 2024 contre **35.59%** en 2023.
- **22 personnes étaient ARSA soit 40.74%** en 2024 contre 49.15% en 2023. Nous constatons que sur l'ensemble des salariés ARSA, 63.63% sont dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois.
- Le nombre de personnes « sans ressources » reste une part importante des salariés accueillis : 29.62%

2.6) DURÉE D'ANCIENNETÉ DANS LE CHÔMAGE

Commentaires :

Le nombre de demandeurs d'emploi très longue durée (+ 2ans d'inscription) reste stable passant de 38.98% en 2023 à 37.04% en 2024.



3) PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

TYPOLOGIE DES PROBLÉMATIQUES

Types de problématiques	Nbre de salariés concernés	En % du total des salariés	Taux de résolution : % des salariés repérés	En cours de résolution : % des salariés repérés
Définition du projet professionnel	51	94.44%	29.41%	41.18%
Mobilité	37	68.52%	5.41%	40.54%
Santé	25	46.30%	0%	68%
Administratif	25	46.30%	4%	8%
Recherche d'emploi	24	44.44%	4.17%	62.50%
Formation	21	38.89%	19.05%	33.33%
Famille	21	38.89%	4.76%	23.81%
Intégration au cadre de travail	21	38.89%	4.76%	14.29%
Savoirs de base	18	33.33%	5.56%	77.78%
Logement	18	33.33%	27.78%	44.44%
Ressources	17	31.48%	17.65%	17.65%
Justice	4	7.41%	0%	50%

La mobilité, la santé (notamment la fragilité psychologique, l'isolement et les troubles psychiques), l'autonomie dans les démarches administratives ainsi que la maîtrise des savoirs de base (illettrisme, langue française) représentent des problématiques majeures rencontrées par notre public. Qu'il est essentiel de les prendre en compte, car elles constituent autant d'obstacles à l'accès à l'emploi ou à la formation. C'est pourquoi, en parallèle de l'accompagnement autour du projet professionnel, leur prise en charge constitue une priorité dans notre démarche d'accompagnement global.

LA SANTE ET LES SITUATIONS DE HANDICAP :

- 14.81% des salariés sont en situation de handicap, 5.55% bénéficient de l'AAH. En 2023, nous avons 18.18% de personnes en situation de handicap et 5.45 % bénéficiaient de l'AAH.

Etat de santé	Problèmes identifiés	2024	
	Problème physique	8	14.81%
Troubles psychiques	6	11.11%	
Addiction	13	24.07%	
Souffrances psychologiques	6	11.11%	

- Depuis le mois de février 2024, nous bénéficions à nouveau de l'intervention d'une professionnelle de l'écoute. Cette intervention est financée par le Conseil Départemental 71 et menée par les **PEP 71**. Cette professionnelle de l'écoute est présente tous les 15 jours aux Jardins. En 2024, elle a rencontré **14 salariés**, ce qui a représenté **75 entretiens**. Certains la rencontrent 1 fois par quinzaine, d'autres 1 fois par mois. Nous fonctionnons sur la base du volontariat et les entretiens sont fixés selon les demandes et les besoins exprimés par le salarié.

CONCERNANT LA PROBLEMATIQUE DE LA MOBILITE :

Permis de conduire	Situation	2024		Rappel 2023	
	Possession	25	46.29%	28	47.45%
En cours	9	16.66%	4	6.77%	
Invalide	1	1.85%	1	1.69%	
Annulé ou suspendu	3	5.55%	4	6.77%	

53.70 % des salariés ne possèdent pas le permis de conduire.

Moyen de locomotion	Type de véhicule	2024		Rappel 2023	
	Voiture	16	29.62%	22	37.28%
Voiture sans permis	0	0%	1	1.69%	
Scooter	3	5.55%	3	5.08%	
Vélo - trottinette	9	16.66%	6	10.16%	

Nous poursuivons un accompagnement renforcé sur cette thématique :

- 4 salariés se sont inscrits en aut-école
- 10 salariés suivent l'atelier cours de code animé par une bénévoles des Jardins
- 1 salariée a pu acheter une voiture
- 3 salariés bénéficient de l'aide financière « permis citoyen » du CCASS de Mâcon

CONCERNANT LA PROBLEMATIQUE LIEE AUX SAVOIRS DE BASE :

Tous les ateliers proposés sont animés par les bénévoles des Jardins et se déroulent en dehors du temps de travail des salariés en insertion.

L'investissement de ces bénévoles permet de proposer les ateliers suivants :

- FLE écrit
- FLE oral
- Atelier code de la route
- Atelier rendu monnaie
- Atelier individuel de conversation en langue française
- Atelier préparation à un entretien d'embauche

Les ateliers code de la route, FLE oral et FLE écrit se déroulent une fois par semaine. En 2024, 1 salarié a bénéficié d'un accompagnement individuel en FLE et 2 salariées ont préparé l'examen B1.

Les ateliers TRE (Techniques de Recherche d'Emploi) et rendu monnaie se font à la demande et durant le temps de travail.

II - L'ACCOMPAGNEMENT

L'objectif prioritaire est d'amener nos salariés en CDD.I vers l'emploi ou la qualification qui leur convient via trois axes :

- 1) **Lever les différents freins à l'emploi** : santé, mobilité, ressources, vie sociale et familial
- 2) **Développer l'employabilité** : en consolidant et/ou en développant leurs compétences et le caractère transférable de celles-ci afin d'être en adéquation avec le marché de l'emploi (savoir-faire et savoir-être). Ce développement de compétences peut se faire :
 - En interne, pour les domaines de l'entretien des locaux, de la préparation de commandes, de la vente, de la livraison, de la petite mécanique, de la conduite de tracteur et bien-sûr du maraîchage et de la vigne
 - En externe, dans le cadre de périodes d'immersion en entreprise, d'ateliers et/ ou de modules de formation.
- 3) **Permettre l'accès à la qualification** :
 - En s'appuyant sur les différentes possibilités d'acquisition de compétences en interne, telles que celles citées ci-dessus
 - Par le biais des immersions en entreprises qui permettent de valider un projet de formation.

1) LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

1.1) LES SUIVIS INDIVIDUELS

Grâce aux moyens humains et matériels mobilisés par l'association, les salariés en CDDI ont bénéficié d'un accompagnement leur permettant de travailler sur leur projet personnel et professionnel, et d'identifier des pistes de métier réalistes et réalisables. Cet accompagnement a été assuré tout au long de l'année 2024 par Sandrine GAURIAT (Accompagnatrice Socio-Professionnelle).

NOMBRE D'ENTRETIENS INDIVIDUELS SUR 2024 = 590 (54 salariés)


Contre 655 (59 salariés) en 2023

Ces statistiques sont établies à partir des données saisies dans le logiciel « SIHAM », qui recense l'ensemble des entretiens réalisés. Comme les années précédentes, il est important de souligner que ces chiffres ne reflètent pas fidèlement le temps réellement consacré à l'accompagnement.

En effet, ne sont pas comptabilisés les échanges téléphoniques ni les courriels avec les partenaires de l'emploi, les assistants sociaux, la MSA, etc., souvent réalisés pour répondre à une situation urgente ou faire un point sur un suivi en cours.

De même, les sollicitations informelles des salariés, notamment lors des pauses — comme la lecture ou l'explication d'un courrier administratif, ou la mise à jour d'une situation France Travail — ne sont pas non plus saisies dans l'outil.

1.2) RÉCAPITULATIF DES ACTIONS EN DIRECTION DES SALARIÉS EN CDD.I en 2024

Intitulé	Nombre d'heures totales*		Nombre de salariés	Organisme / entreprise
	En Interne*	En Externe*		
Atelier FLE oral	192		4	Bénévoles des jardins
Atelier FLE écrit	144		4	Bénévoles des jardins
Atelier préparation niveau B1	81		3	Bénévoles des jardins
Atelier conversation FLE	27		2	Bénévoles des jardins
Atelier code de la route	445,5		11	Bénévoles des jardins
Atelier rendu monnaie	4,5		9	Bénévoles des jardins
Atelier budget		24	12	Point conseil budget UDAF
Se projeter vers les métiers en tension		300,5	6	Coedia
Cours alphabétisation		42	1	AEFTI-EF 71
Gestes et postures		105	15	CCI Mâcon
SST		98	7	CCI Mâcon
Bilan santé précaire		60	15	MSA
Initiation viticulture		70	10	CFPPA Davayé
Droits et devoirs du salarié		189	27	CCI Mâcon
Formation logiciel cocagne bio	11		1	Travail et Transition
Techniques de maraichage	72		24	Maraichers encadrants
Utilisation de la balance	18		9	Maraichers encadrants
TOTAL	995	888,5		
	1883 h 30			

Commentaires :

Au cours de l'année 2024, la mise en œuvre de notre plan de formation à destination des salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) a rencontré plusieurs obstacles.

Les crédits alloués au titre du PIC IAE ont été versés au compte-goutte, ce qui a freiné la planification des actions. Par ailleurs, la publication tardive par la DGEFP de la circulaire définissant les formations éligibles a engendré des incertitudes.

Ces éléments conjugués ne nous ont pas permis de déployer, autant que nous l'aurions souhaité, les formations « Gestes et postures » et « SST ».

En 2024, nous avons mis en place une formation intitulée « Droits et devoirs du salarié », structurée en deux temps forts.

La première partie, animée par deux formatrices de la CCI de Mâcon, a pris la forme d'un échange interactif visant à faire émerger et consolider les messages essentiels :

- Qu'est-ce que la discrimination ?
- Qu'est-ce que le harcèlement ?
- Quels sont mes droits ?
- Quels sont mes devoirs ?
- Quelles règles dois-je respecter dans le cadre professionnel ?

La seconde partie s'est déroulée au théâtre de Mâcon, en partenariat avec la compagnie La Chahutte de Cluny, autour d'une séance de théâtre forum. Cette forme de théâtre interactif permet aux participants d'intervenir directement sur scène pour proposer des alternatives aux situations jouées, favorisant ainsi la réflexion collective, l'enrichissement mutuel, le croisement des points de vue, la prise de recul et l'expérimentation de solutions concrètes.

1.4) PMSMP : LES PÉRIODES DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Au cours de leur contrat aux Jardins, les salariés sont invités à réaliser des périodes de stage en entreprises afin de leur permettre d'explorer, de vérifier et de valider leur(s) projet(s) métier(s).

Ces immersions se font sur le temps de travail et donnent lieu à l'établissement d'une convention tripartite, d'un avenant au contrat de travail et d'une saisie sur le portail ASP.

Ces périodes sont également l'occasion pour nos salariés de se faire connaître auprès d'employeurs potentiels du bassin et pour certains d'être embauchés par la suite.

IMMERSIONS EN 2024 (PMSMP)				
ENTREPRISES	POSTES	NB HEURES	OBJECTIFS	RÉSULTATS OBTENUS
Restaurant la patte d'oie	Aide de cuisine	60 h 00	Valider un projet professionnel	Projet invalidé
Le Bergen	Aide de cuisine	7 h 00	Valider un projet professionnel	Projet invalidé
Ent ind. Valour	Ouvrière maçonnerie	84 h 00	Valider un projet	Projet à poursuivre
La ferme Bio de Marillat	Ouvrier agricole	70 h 00	Valider un projet professionnel	Projet validé

Cave des vigneronns des terres secrètes	Ouvrière polyvalente cave	70 h 00	Découverte de l'environnement professionnel	Projet à approfondir
ATESIA-APM71	Ouvrier des espaces verts	70 h 00	Valider le projet	CDD de 3 semaines en 2024 et embauche prévue en 2025
6 périodes d'immersion réalisées Avec un total de 361 h en 2024 contre 544 h en 2023				

D'avril à mai, nous avons accueilli un stagiaire en formation titre pro CIP afin qu'il valide le bloc de compétence : « mettre en œuvre une offre de service auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle ». Dans ce cadre, le stagiaire a travaillé un outil de communication (voir ci-dessous) à diffuser dans les agences intérimaires, un scénario de présentation des Jardins. Il a ensuite démarché des agences intérimaires dans le but de créer un partenariat avec les Jardins.





JARDINS DE COCAGNE
MÂCON

Qui sommes-nous?

L'association "Les Jardins de Cocagne de Mâcon" est un Atelier Chantier d'insertion en maraîchage Biologique. Dans ce cadre, nous organisons le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation des salariés dans leurs parcours de transition professionnelle pour leur permettre une insertion professionnelle durable.

Le travail proposé est une étape pour :

- Se reconstruire et retrouver des repères.
- Avoir un rythme de travail régulier.
- Avoir une activité concrète et diversifiée.
- Développer des "savoir-faire" et "savoir-être" au travail.

Pendant leur contrat, les salariés acquièrent ou révèlent des compétences, transférables à d'autres domaines d'activité, notamment dans les secteurs dits porteurs ou en tension : bâtiment, restauration, grande distribution, etc.

Pourquoi nous vous contactons?

"Les Jardins de Cocagne de Mâcon" désirent établir une collaboration avec les acteurs du travail intérimaire dans leur recherche de compétences et de profils.

Dans ce but, nous nous positionnons en tant que :

- Partenaire de proximité ancré sur le bassin d'emploi.
- Appui par l'accompagnatrice socio-professionnelle connaissant bien les salariés et proposant des candidatures adaptées.
- Aide au recrutement de candidats ayant acquis des compétences transverses et des "savoir-être".

Contact

Sandrine Gauriat
Chargée des relations entreprises
03.85.22.05.91
06.32.12.28.56
asp@jdcmacon.org



III - RÉSULTATS DES SORTIES 2024 AVEC RAPPEL 2023

POINT DES SORTIES AU 31/12/2024					RAPPEL 2023	
SORTIES		En Nb	En %	Commentaires	2023	%
NOMBRE TOTAL DE SORTIES AU 31/12/24		25	100%		29	100%
Dont autres sorties neutralisées						
2 licenciement pour faute- 6 congés longue durée (maladie)- 1 fin période d'essai initiative salarié – 2 fins de périodes d'essai initiative employeur		11			11	
NOMBRE DE SORTIES PRISES EN COMPTE		14			18	62.07%
1-Dont emplois durables	En CDI /CDD (sans aide publique à l'emploi) d'une durée de 6 mois et plus	2	14.28%		2	11.11%
	En création d'entreprise	1	7.14%			
a) Sous total emplois durables		3	21.42%		2	11.11%
2- Dont emplois de transition	En CDD (sans aide publique à l'emploi) de – de 6 mois par un autre employeur				2	11,11%
	Embauche en contrat aidé pour une durée déterminée par un autre employeur (hors IAE)					
b) Sous total emplois de transition					2	11.11%
3- Dont sorties positives	Entrée en formation qualifiante ou poursuite de formation qualifiante	2	14.28%		5	27.78%
	Autres sorties reconnues comme positives/accès à la qualification				1	5.56%
	Pour une durée déterminée dans une autre SIAE	1	7.14%		1	5.56%
	Prise des droits à la retraite	2	14.28%		1	5.56%
C) Sous total entrées en formation		5	35.70%		8	44.44%
TOTAL SORTIES POSITIVES (a +b +c)		8	57.14%		12	66.67%
4- Autres sorties	Au chômage	6	42.86%		6	33.33%
d) Sous total autres sorties		6	42.86%		6	33.33%

Soit 57,14% de sorties positives en 2024 (pour mémoire, l'objectif visé était de 53,33%.

IV - PROJETS 2025

ACTIVITÉ INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Nous avons demandé en 2024 un conventionnement en nombre d'ETP CDD.I de 26,24 ETP mais n'avons été conventionnés qu'à hauteur de 24,57 ETP (chiffre équivalent au réalisé 2023) sans pouvoir bénéficier durant cette même année d'une bourse aux postes.

Nous souhaitons renouveler pour 2025 une demande de conventionnement ETP à hauteur de 26,24 ETP

Objectif de sorties positives de 53,33%.

Nous aimerions être en mesure de renouveler nos actions de formations en interne et en externe précédemment citées. Cependant les incertitudes budgétaires et les annonces récentes de notre OPCO sont très inquiétantes et nous ne pouvons compter sur nos fonds propres pour financer les formations. La question des moyens qui nous seront octroyés en 2025 pour nous permettre de travailler « les freins » des salariés en CDD.I que nous accueillons et accompagnons se pose de manière d'autant plus cruciale que les personnes recrutées sont de plus en plus éloignées de l'emploi.

AXE 1 : LE RECRUTEMENT

- Parvenir, avec l'aide de nos prescripteurs et de notre référente France Travail, à recruter suffisamment de salariés en CDD.I, à respecter le taux de 40% d'ARSA et maintenir une parité femmes hommes.
- Valoriser les salariés et faire connaître notre structure pour faciliter le recrutement.
- Organiser une demi-journée pour une visite des prescripteurs
- Démarcher de futurs salariés avec un flyer lors des « rendez-vous de l'emploi »

AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

C'est un axe fondamental qui est toujours à développer.

- Démarche hebdomadaire de l'ASP pour aller à la rencontre des entreprises.
- Mettre en place une action (mutualisée avec les régies de quartiers) sur les secteurs/métiers en tension du territoire, confronter ses représentations aux réalités pour construire un parcours d'insertion adapté en ajustant ses forces aux métiers identifiés. Se faire une représentation précise des secteurs en tension du territoire débarrassée de tout préjugé :
 - Expurger son passé traumatique au travail
 - Identifier une ou plusieurs pistes d'orientation professionnelle vers un ou plusieurs secteurs en tension du territoire
 - Identifier ses forces et ses faiblesses en lien avec les secteurs ciblés

- Formation « Droits et Devoirs des salariés » avec la CCI de Mâcon en y associant du Théâtre Forum (partenariat avec le théâtre de Mâcon).
- Maintenir les formations individuelles de nos salariés : CACES, Habilitations...

AXE 3 : DÉVELOPPER LES ACTIONS LIÉES À DEUX FREINS MAJEURS : mobilité, formation

- Maintenir et développer les formations assurées par les bénévoles en direction des salariés en CDD.I
- Nous allons en 2025 être en mesure de renforcer les actions autour de la mobilité des salariés CDD.I grâce au soutien financier obtenu sur ce projet par la fondation VINCI avec comme objectifs principaux :
 - Permettre aux salariés en CDD.I d'améliorer leur niveau de compréhension et de maîtrise de la langue française.
 - Permettre aux salariés n'ayant pas le permis de s'engager dans un soutien à l'apprentissage du code de la route puis du permis. C'est aussi travailler sur la gestion du stress, des émotions et de la confiance en soi qui passera par l'accompagnement d'une sophrologue pour lever ces derniers freins.
 - Permettre aux salariés de se véhiculer en attendant de parvenir à régler les 2 axes précédents. Mais aussi permettre à certains salariés pour lesquels le passage du permis serait trop difficile de se diriger vers un autre mode de déplacement (vélos, vélos électriques, scooter).
 - Permettre aux salariés permanents de se former à l'accompagnement des publics en situation de FLE et d'illettrisme. Pour être en mesure d'outiller par la suite des bénévoles de la structure qui viendraient soutenir cette accompagnement (Formation FLE- ILLETRISME avec CALAD'IMPLULSE).
- Mettre en place des actions de prévention routière au bénéfice des salariés CDD.I en faisant intervenir la sécurité routière.
- Intégrer le projet Mépi « Micro épargne pour l'inclusion » qui est porté par Chantier Ecole. Sandrine GAURIAT, accompagnatrice socio professionnelle va participer à la formation préalable organisée par la banque de France. Le projet consiste à aider les salariés en CDD.I volontaires et ayant un reste à vivre de moins de 20€ par jour à se constituer une épargne qui sera bonifiée afin de les aider à financer soit un achat de véhicule, une réparation, le permis de conduire, les frais de carte grise et ou d'assurance.

AXE 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Poursuite des modules de formation de prévention des gestes professionnels.
- Renouveler nos actions de formations en interne et en externe précédemment citées ainsi que le bilan de santé « Instant santé précaire »
- Action de sensibilisation des salariés aux conduites addictives avec l'intervention de l'association Addictions France et participation de notre accompagnatrice socio-professionnelle aux groupes ressources organisés par cette association.



ANIMATION, COMMERCIALISATION & COMMUNICATION



I – UNE ASSOCIATION LOCALE	- 48 -
II – NOS MARCHÉS	- 51 -
III – LES AUTRES CANAUX DE DISTRIBUTION	- 53 -
IV – LES CHIFFRES DE LA COMMERCIALISATION LÉGUMES	- 58 -
V – PRINCIPAUX PROJETS 2025	- 60 -

I. UNE ASSOCIATION LOCALE

Les légumes produits par les Jardins sont commercialisés, d'une part, par le biais d'un **engagement annuel souple** à des **paniers hebdomadaires** et, d'autre part, par la **vente directe** à nos adhérents sur notre marché sur place, ainsi que sur des marchés extérieurs.

Concernant l'abonnement panier, trois tailles de panier ont été proposées :

- Le **grand panier** à 19€
- Le **panier medium** à 14.50€
- Le **petit panier** à 10€



Chaque semaine, c'est un assortiment de **4 à 8 légumes Bio, frais, de saison et récoltés manuellement à maturité** pour préserver goût et qualités nutritionnelles, qui sont proposés dans le panier des adhérents-Consom'acteurs des Jardins.

Une trentaine d'espèces et plus d'une **centaine de variétés** de légumes sont produites sur l'année. Des **fruits** sont également proposés de façon plus ponctuelle dans les paniers. Pour la quatrième année consécutive, nous avons proposé des pastèques et des melons, nous sommes très satisfaits de leur récolte et nos adhérents apprécient de les retrouver dans leur panier. Nous cherchons en effet à proposer davantage de fruits à nos adhérents mais sommes limités par le climat bourguignon.

Les **prix des légumes** évoluent tout au long de l'année sur la base de différentes mercuriales régionales et de relevés de prix locaux. Cependant, le tarif de vente de panier est entendu pour l'année civile.

Il est possible de compléter le panier de légumes avec un abonnement d'**œufs** et de **pain Bio** et locaux.

Des **commandes groupées** ponctuelles d'autres produits Bio sont également proposées à tous nos adhérents. Cette année 2024, nous avons ainsi proposé oranges, glaces, abricots, fromages du Jura, huiles essentielles et hydrolats, truites, châtaignes, pommes, mirabelles, noix et clémentines.

Le développement de nos points de retrait paniers

En 2024 les paniers ont pu être retirés sur place ou dans **21 lieux de dépôt** : 9 sur **Mâcon** (Cave à Musique, MJC Héritan, La Buissonnière, La coopérative agricole de Mâcon Nord, le Théâtre Scène Nationale, le Conseil Départemental et la Tomate Bleue, Le Pont-CHRS et La régie Maconnaise de Services) 2 sur **Cluny** (Épicerie Bionali & Centre social de Cluny), 1 sur **Hurigny** (Vival), 1 sur **Prissé** (La Fromagerie des 2 Roches), 1 sur **Saint-Jean-d'Ardières** (Saveur Nature), 2 sur **Charnay-Lès-Mâcon** (Orthopédie Mâconnaise & EdenWall), 1 sur **Crèches/Saône** (Utile), 1 sur **Vinzelles** (Satoriz), 1 sur **La Chapelle de Guinchay** (Centre Social), 1 sur **Péronne** (La coopérative agricole de Péronne) et les **Jardins de Cocagne de Mâcon**.

En 2024 nous avons ouvert 2 nouveaux points de livraison à **Mâcon** réservés aux Paniers Solidaires (Centre social Mosaic rue des blanchettes – et les épinoches).

Notre partenaire du Golf de la Commanderie de Crottet a souhaité mettre un terme à notre travail, aussi nous avons fermé le point de dépôt du Golf qui comptabilisait moins de 10 adhérents.

Nous avons cessé de fournir l'AMAP des Grosnes de St Pierre le Vieux (19 adhérents) qui a pu travailler, comme elle le souhaitait, avec un maraicher nouvellement installé à proximité de chez eux.

1.1. Des manifestations locales

- **Une participation à la manifestation 1 2 3 Mâcon** avec quelques nouveaux adhérents (6 adhésions) dans les semaines qui ont suivi. Chaque année, nous espérons que la visibilité ainsi que l'annonce de nos Portes Ouvertes qui se déroule généralement le week end suivant fasse connaître notre association auprès de ce public.

- La mobilisation de toutes nos forces vives sur le **Marché de Plants** au printemps, notre présence sur les **Marchés nocturnes de Matour** durant l'été, la **journée Portes Ouvertes** à l'automne impliquent nos bénévoles qui se sont montrés toujours aussi actifs et mobilisés. Qu'ils en soient tous remerciés !

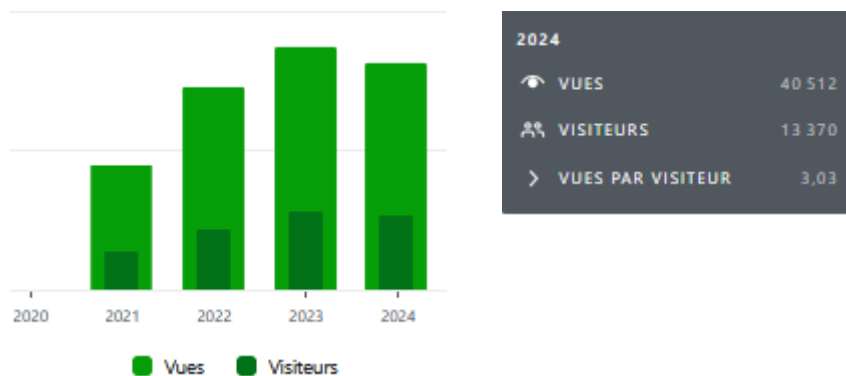
- Notre deuxième participation au **marathon des entreprises**. Nos salariés en insertion se sont également mobilisés en avril 2024 et ont participé avec notre Vice-Présidente, Sylvie Pradel ainsi que notre Vice-Président, Michel Favre, au marathon relais de la Roche Vineuse.



- **Nos Portes Ouvertes** annuelles organisée en septembre. Au programme : visites des serres et du Plein Champ, marché de producteurs, animation musicale et stand enfants, buvette

1.2. Notre site internet

Notre site internet www.jdcmacon.org permet à nos adhérents de prendre régulièrement connaissance de l'actualité des Jardins. Ces derniers peuvent également y trouver le contenu de leurs paniers, des idées de recettes (grâce à une banque de recettes), suivre l'actualité des Jardins et des articles réguliers communiqués via l'envoi mensuel d'une newsletter : « les Jardins vous informent ». Cette dernière communication est la plus efficace constatée en parallèle avec la feuille de chou ajoutée à chaque panier de légumes livré



1.3. Nos réseaux sociaux



En janvier 2023, nous avons ouvert un compte Instagram. Nous avons posté sur l'année 2024 72 photos, ce qui offre une visibilité correcte.

Nous avons également un compte Facebook et un compte LinkedIn

II. LES MARCHÉS

Nous proposons **3 marchés par semaine** dont 2 sur notre site qui sont jusqu'à l'année 2024 uniquement accessibles aux adhérents

2.1 LE MARCHÉ ADHÉRENTS SUR PLACE INTITULÉ DORÉNAVANT « MAGASIN GÉNÉRAL »



Cette année 2024, nous avons poursuivi l'aménagement de notre Magasin Général. Nous saluons le travail des bénévoles qui ont œuvré à l'embellir et l'accessoiriser. Ce marché se déroule **2 après-midis par semaine**, les mardis et vendredis. Cette formule est **réservée aux adhérents** des Jardins qui ne souhaitent pas s'engager sur un panier hebdomadaire mais désirent se procurer nos légumes et s'acquittent donc d'une adhésion dite de soutien, annuelle et de 34.00€.

Tous les derniers vendredis du mois, des producteurs bio et locaux nous rejoignent pour notre « **Marché de producteurs mensuel** » qui, à cette occasion, est ouvert à tous, adhérents comme non adhérents. En 2024, nous avons travaillé avec un nouveau producteur bio : Julien&VosSavons qui proposent des produits d'hygiène et cosmétiques.

VENTES MARCHÉS SUR SITE	2024	2023	2022	2021	2020
Ventes en € HT	32 762 €	37 754 €	34 694 €	38 596 €	36 322 €

2.2 LES MARCHÉS EXTÉRIEURS

LE MARCHÉ LAMARTINE de Mâcon

Nous sommes présents sur le marché Lamartine de Mâcon le samedi matin. Ce marché se développe avec une **offre toujours plus complète** de légumes et de fruits. Une encadrante maraichère attirée à ce marché accompagnée de **salariés en CDD.I**, fidélisent notre clientèle. Notre Stand bénéficie d'une **bonne identité visuelle** reprenant le logo des jardins (banderoles, Kakemono, parasol, plaquettes d'informations disponibles sur le stand...).



MARCHÉ MATOUR



En 2024 nous avons été sollicités pour participer au marchés nocturnes de MATOUR durant 7 semaines les lundis soir d'été. Notre stand a été tenu par nos bénévoles. Nous avons été satisfaits de ces marchés

VENTES MARCHÉS EXTÉRIEURS	2024	2023	2022	2021	2020
Marchés Lamartine en € HT	36 467 €	38 344 €	35 787 €	42 518 €	36 322 €
Marchés de Matour en € HT	5 382 €	4 871 €	4 159 €		
Total en € HT	41 849 €	43 215 €	39 946 €	42 518 €	36 322 €

2.3 UN MARCHÉ À PART : LA VENTE DE PLANTS

Depuis 2017 nous organisons un **grand marché de plants au mois d'avril**.

VENTE DE PLANTS BIO	2024	2023	2022	2021	2020
Ventes en € HT	14 479 € dont 7 993€ Adhérents	33 205 € dont 9 668 € Adhérents	29 869 € dont 8 996 € Adhérents	20 403 € dont 8 976 € Adhérents	10 417 € dont 8 122 € Adhérents

Bien qu'ayant rencontré un beau succès, notre vente de plants aux particuliers a engendré moins de chiffres d'affaires que l'année précédente. Nous avons eu des pertes sur certains plants (aubergine, basilic etc.) que nous n'avons pas facturé aux clients, ce qui explique en partie la diminution des ventes adhérents.

Pour 2025 nous souhaitons nous munir d'un passeport phytosanitaire qui nécessite une formation de notre cheffe de culture et des maraichers encadrants en charge de la production de plants.

III. LES AUTRES CANAUX DE DISTRIBUTION

Nous commercialisons également notre production via d'autres moyens de distribution que nos paniers.

La **valorisation financière** de nos légumes est souvent **moins intéressante** par ces biais et parfois la **diversification des canaux complexifie** notre organisation logistique et nos possibilités de prévisions. Aussi, nous chercherons toujours à favoriser et développer les ventes de nos légumes directement auprès de nos adhérents paniers ainsi que sur nos marchés. Ces ventes restent néanmoins intéressantes pour vendre notre surplus de légumes en saison ou dans une stratégie de communication locale.

1. LES VENTES AUX PROFESSIONNELS ET AUX AUTRES PRODUCTEURS

VENTES AUX COLLECTIVITÉS et PROFESSIONNELS	2024	2023	2022	2021	2020
	7 669 €	5 536 €	9 244 €	7 683 €	4 361 €
Ruche Vinzelles		-	-	-	1 733 €
Ruche St désert	Ensembles : 1 201 €	4 558 €	6 808 €	13 601 €	5 041 €
Locavor de Romanèche Thorins (et Belleville-sur-Saône avant 2023)		706 €	3 120 €	3 876 €	
Ventes en € HT	8 870 €	5 264 €	9 928 €	17 477 €	6 774 €

En 2024, la Ruche de St Désert et le Locavor ont cessé leur activité au cours de l'année

2. LES VENTES GROUPÉES ADHÉRENTS

Sur l'année 2024, nous avons organisé 15 **ventes groupées de produits bio** à destination de nos adhérents pour leur permettre l'accès à d'autres produits bio (au maximum locaux). Cette année, nous avons ainsi proposé oranges, glaces, abricots, fromages du Jura, huiles essentielles et hydrolats, terreau, pommes, mirabelles, châtaigne et clémentines.

Certaines commandes groupées sont passées en direct auprès des producteurs, ce qui permet de toujours proposer un tarif préférentiel à nos adhérents (mirabelles, oranges, clémentines, huiles essentielles et hydrolats, pommes).

VENTES GROUPÉES ADHÉRENTS	2024	2023	2022	2021	2020
Ventes en € HT	16 870 €	20 989 €	26 428 €	14 826 €	7 018 €

L'année 2022 avait été marquée par une nette réussite des commandes groupées mais sur cette année, nous en avons proposé jusqu'à 2 par mois, ce qui explique cette différence. On note toutefois une baisse des ventes.

3. L'OPÉRATION « PANIERS SOLIDAIRES »

En 2024, nous avons reconduit nos partenariats avec la MSA de Bourgogne Franche Comté, la CAF de Saône et Loire, le CCAS de Mâcon, la Régie Maconnaise de Services la Relance ainsi que Le Pont CHRS.

Les 17 bénéficiaires inscrits au 31 janvier 2024 ne nous ont pas permis d'atteindre le conventionnement des 20 adhésions de la MSA de Bourgogne Franche Comté

La CAF a, quant à elle, démarré son année 2024 avec les 22 bénéficiaires prévus par la convention. La mobilisation des Centres Sociaux a permis à la CAF d'orienter des adhérents Paniers Solidaires.

Le CCAS de Mâcon a débuté l'année 2024 avec 19 adhérents petits paniers et a terminé l'année avec 15 adhérents. Le départ en poste de la référente Paniers Solidaires du CCAS a inquiété l'association. Cependant, la personne qui a repris le suivi du dossier Paniers Solidaires est tout autant investie et a permis la bonne réussite de notre partenariat.

La Régie Mâconnaise de services n'a pas atteint son objectif de 18 adhérents. Nous avons commencé l'année à 11 adhérents pour la terminer à 1.

L'Atelier Chantier d'insertion La Relance a signé fin décembre 2023 un partenariat Paniers Solidaire proposant un Grand panier hebdomadaire qu'il a maintenu sur toute l'année 2024.

Nous avons également convenu d'un partenariat avec le Pont-CHRS pour la livraison de 4 Grands paniers de légumes destinés à leur cuisine collective depuis octobre 2023, également maintenu sur toute l'année 2024.

Lancée en 2022, l'opération que nous avons intitulée « Paniers Solidaires Ukrainiens » a pu rejoindre en 2023 le dispositif Paniers Solidaires Grand Champ du Réseau Cocagne. 4 familles ont ainsi pu recevoir un panier hebdomadaire sur l'année 2024. Ces paniers sont financés par en partie par le réseau Cocagne mais aussi par les dons de nos adhérents. Qu'ils en soient tous une nouvelle fois remerciés.

Nous avons également initié des conventions avec de nouveaux partenaires Paniers Solidaires en 2024

L'IFSI IFAS de Mâcon – L'institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants. 18 étudiants ont adhéré à cet abonnement panier cofinancé.

Le contrat Ville a débuté en avril 2024 un conventionnement Paniers Solidaires destinés aux résidents des Quartiers Politiques de la Ville.

Le partenariat mené avec notre partenaire EcoSol Ecocook n'a pas abouti à de solides abonnements. Nos 2 adhérents ont résilié leur abonnement dès la fin de leur contrat chez notre partenaire.

VENTES DE PANIERS SOLIDAIRES	2024	2023	2022	2021	2020
MSA	51 petits paniers + 535 grands paniers	395 petits paniers + 657 grands paniers	333 petits paniers + 602 grands paniers	71 petits paniers + 431 grands paniers	142 petits paniers + 312 grands paniers
CCAS	610 petits paniers + 199 grands paniers	672 petits paniers + 46 grands paniers	700 petits paniers + 18 grands paniers	405 petits paniers + 4 grands paniers	531 petits paniers + 11 grands paniers
CAF (Hors convention avant 2021)	861 grands paniers CAF ET Contrat Ville globalisé	758 grands paniers	881 grands paniers	511 grands paniers	280 grands paniers
Contrat ville					
Secours Catholique (Hors convention avant 2021)	0 paniers	113 petits paniers + 88 grands paniers	89 petits paniers + 263 grands paniers	79 petits paniers + 297 grands paniers	19 petits paniers + 132 grands paniers
Paniers Ukraine	44 petit panier + 107 grands paniers	49 petits paniers+ 32 paniers medium + 172 grands paniers			
La Régie Interquartier de la Chanaye	108 petits paniers + 136 grands paniers	125 petits paniers + 88 grands paniers			
La Relance	48 grands paniers	1 grand panier			
Le PONT CHRS	192 grands paniers	44 grands paniers			
IFSI	227 petits paniers + 125 grands paniers+ 112 paniers conserves				
Ecocook Ecosol	6 petits paniers + 5 grands paniers				
En € HT	55 448 €	54 026 €	39 943 €	30 082 €	9 917 €
Equivalents Part Pleine	63,07 EPP	61,33 EPP	51,64 EPP	41 EPP	13 EPP

4. TRAVAIL AVEC LES RESTAURATEURS VIA LA CARTE PRO

Cette carte a été créée pour les restaurateurs et autres professionnels du secteur qui étaient demandeurs pour se fournir régulièrement en légumes bio aux Jardins de Cocagne de Mâcon. En 2024 nous avons travaillé régulièrement avec **La DAMA** de Mâcon, Davide et Marion PESENTI se sont montrés fidèles aux Jardins de Cocagne en nous choisissant comme fournisseur.

En 2024, le chef Allan Ozier qui a rejoint l'équipe du **Port de By** – Chez Cécile à Grièges nous a contacté pour se fournir chez nous toute l'année 2024.

L'Association **Les Petites Cantines** a également bénéficié de cette carte PRO. Cette association a pour projet une cantine participative de quartier, ouverte à tous avec pour objectif le renforcement des liens de proximité et la promotion d'une alimentation durable. Ils ont ouvert en 2023 une cantine collective Rue Dufour à Mâcon.

Comme chaque année pendant les vendanges, nous avons également pu proposer cette carte PRO aux vigneronns qui souhaitent se fournir chez nous pour leurs repas de vendangeurs. Ce sont **3 domaines viticoles** qui nous passent commandes et viennent sur place récupérer leurs légumes.

Le restaurant Mâconnais **la Tomate Bleue** rue Gambetta a fait le choix de se fournir en légumes bio aux Jardins de Cocagne, nous profitons de la livraison de nos paniers sur ce point de dépôt pour leur livrer leur commande.

Le restaurant du **Golf de Crottet** a cessé de se fournir chez nous par suite de la fermeture de son point de dépôt.

L'auberge des Arrêts lui, freiné par la récupération de ses légumes sur place n'a passé reconduit leur carte Pro en 2024.

En 2024, nous avons fourni une fois encore **La Manufacture D'Idées** pour leur évènement estival.

IV. LES CHIFFRES DE LA COMMERCIALISATION DES LÉGUMES

COMMERCIALISATION DES LÉGUMES	2024	2023	2022	2021	2020
VENTES TOTALES LÉGUMES HT	300 725 €	324 268 €	319 994 €	318 840 €	279 869 €
ACHATS LEGUMES	61 264 €	38 198 €	23 597 €	24 571 €	6 200 €
VENTES NETTES EN EUROS	239 461 €	286 070 €	296 397 €	294 269 €	273 669 €

L'année 2024 a été marquée par une hausse de nos achats par suite de nombreuses complications rencontrées comme évoqué dans le chapitre Production.

1. NOMBRE D'ADHÉRENTS

NOMBRE D'ADHÉRENTS	2024	2023	2022	2021	2020
Dont paniers	387	419	413	508	490
Dont soutien	120	134	149	147	146
TOTAL	507	553	562	655	636

Nous constatons une chute brutale du nombre d'adhérent panier dans les détails nous avons eu une hausse des résiliations de 17.9% (158 résiliations en 2024 contre 134 en 2023) et une baisse de 10.4% des demandes d'adhésion panier (112 enregistrements en 2024 contre 125 en 2023).

Le nombre d'adhérent de soutien (adhésion donnant accès à notre magasin) est également en baisse.

2. ÉVOLUTION DES VENTES DE PANIERS ET PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

VENTES DE LÉGUMES PANIERS	2024	2023	2022	2021	2020
Équivalent moyen Part Pleine (Hors paniers solidaires)	199	221	226	216	213
Équivalent moyen Part Pleine	267	278	273		
En € HT	161 795 €	178 031 €	167 756 €	157 877 €	163 481 €
VENTES DE PRODUITS COMPLÉMENTAIRES	2024	2023	2022	2021	2020
Œufs en € HT	14 301 €	17 390 €	16 948 €	16 835 €	14 306 €
Pain en € HT	5 043 €	3 738 €	5 540 €	4 785 €	9 295 €



507

FAMILLES CONSOM'ACTRICES (paniers + marchés sur site)



217 500,60€

DE C.A. LÉGUMES DANS LES PANIERS

(Y compris paniers solidaires)

267

Equivalents Part Pleine

(Y compris Paniers Solidaires)



V. PRINCIPAUX PROJETS 2025

1/ COMMERCIALISATION

À la suite du constat à fin 2024 du tassement du nombre d'adhérents et des ventes, il a été créé trois groupes de travail pour rechercher toutes les pistes possibles pour inverser le phénomène : un groupe « marketing & communication », un groupe « manifestations & partenariats » et un groupe « prospection auprès des professionnels ». Le Conseil d'Administration est chargé de valider leurs propositions.

Thème	Action
Élargir la base clientèle Décisions prises fin 2024.	<p>1- le magasin sera accessible à tous, y compris aux non-adhérents.</p> <p>2- une carte adhérent sera distribuée à tous ceux qui ont pris une adhésion paniers ou soutien. Cette carte permettra de bénéficier d'une ristourne de 5% sur les prix de tous les produits présents au magasin et sur le banc du marché Lamartine, et autres marchés extérieurs.</p> <p>3- l'ouverture du magasin pour la vente et la distribution des paniers les mardis et vendredis est avancée à 11H. Fermeture sans changement à 18H30.</p> <p>Pour faire connaître ces nouvelles modalités, une inauguration ouverte à tous aura lieu au magasin le 21 février à 11 H, en présence de la presse locale.</p>
Paniers solidaires	<ul style="list-style-type: none"> • Leur gestion est délicate et non pérenne, dépendant de divers organismes et aides fluctuantes. Tenter d'accroître le nombre des bénéficiaires.
Le magasin	<ul style="list-style-type: none"> • Attirer la clientèle par des animations du magasin surtout pour les marchés de fin de mois avec des dégustations, des interventions de spécialistes du bien-manger, du bien-bouger, de la consommation, etc. • Le mettre en valeur sur le site internet.
Logiciel de gestion des abonnements et ventes complémentaires	<p>Son installation permettra à l'adhérent un accès direct à son compte. En test.</p>

La vente de plants	<p>Pour les particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vente printanière de plants aura lieu le vendredi 25 avril, après les deux semaines de fermeture des Jardins au public. • Être vigilant sur la préparation des commandes, en respectant un bon niveau de vérification. <p>Pour les professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le passeport phytosanitaire bio dans les meilleurs délais pour pouvoir élargir la clientèle des professionnels. • Trouver de nouveaux débouchés de vente en direction d'associations ou de collectivités locales.
Les produits transformés	<ul style="list-style-type: none"> • La gamme pourrait se développer en 2025. La difficulté résidant surtout dans la recherche d'ateliers agréés bio et de taille compatible avec les besoins des Jardins. • Rechercher des magasins pour déposer nos produits transformés dans leurs espaces « produits bio, locaux »
Les commandes groupées	Poursuivre le rythme des commandes groupées sur les produits phares, sans s'empêcher de tester des nouveautés.
Marché de Noël	L'ouvrir à de nouveaux exposants dans les domaines de l'artisanat et de l'art. Tout en respectant les normes environnementales.
Marchés extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Marché Lamartine : trouver les clés pour accroître les ventes. La carte adhérent devrait y aider. • Creuser les pistes des marchés de Noël et marchés nocturnes avec nos produits transformés. • Contacter l'entreprise La Bressanne pour avoir une place pour la vente de plants et/ou de produits transformés.
Marché estival de Matour	<ul style="list-style-type: none"> • Il est reconduit cette année avec 8 marchés contre 7 ces dernières années, du lundi 7 juillet au lundi 25 août. • Il apporte un petit bénéfice à ne pas négliger.
Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter des associations locales pour la livraison de légumes à l'occasion de leurs manifestations.
Auprès des professionnels de la restauration	Établir la liste des restaurateurs de la région qui sont dans le choix du local, du bio, et de la saisonnalité pour leur proposer nos légumes.
Auprès des entreprises	Faire du démarchage et négocier si besoin des nouveaux modes d'adhésion pour vendre nos produits à leurs employés.

Toutes ces actions supposent une production suffisante et de qualité, un effectif suffisant de nos permanents et salariés jardiniers, ainsi que de nos équipes de bénévoles. Un appel d'engorgement est programmé en début d'année pour recruter de nouveaux, tout particulièrement pour les manifestations, et pour l'équipe « Petit Versailles » chargée de l'embellissement des abords, et du renfort ponctuel sur les tâches de jardinage.

2/ COMMUNICATION

Thèmes	Actions
Auprès des adhérents et du public	<ul style="list-style-type: none">• Intensifier l'affichage général et événementiel, papier ou numérique.• Exploiter tous les médias locaux possibles, fidéliser nos correspondants presse.• Développer notre visibilité sur les points de dépôt.• Le magasin devient un vrai lieu de vie. On peut encore travailler à l'extérieur sur la signalétique et l'accès.• Site internet à compléter, toiletter, enrichir de petites vidéos, de même pour les réseaux sociaux.
Animations	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers cuisine à l'attention des bénéficiaires de paniers solidaires et des jardiniers pendant la pause méridienne : des réunions doivent avoir lieu en début d'année, pour ensuite les faire vivre efficacement.• Animations marchés de fin de mois ou plus.
Manifestations internes	<ul style="list-style-type: none">• La vente de plants. C'est l'occasion de toucher un large public.• Les Portes Ouvertes de septembre.• Le marché de Noël.• Au fil de l'année, exploiter le calendrier national des événements autour de la biodiversité, des abeilles, de la semaine du goût, les « RV aux Jardins », etc.
Manifestations extérieures	Les Jardins ont prévu de participer à : <ul style="list-style-type: none">• La Journée de la transition écologique à Prissé le 23 février.• La « Faites de la soupe » le 28 mars.• Le marathon des entreprises le 5 avril.• 123 Mâcon en septembre.• À d'autres événements selon les opportunités.

3/INVESTISSEMENTS

Magasin : Serait à prévoir l'aménagement des accès : sols, signalétique, enseignes.

FINANCES & INVESTISSEMENTS



<u>PRÉAMBULE</u>	<u>- 64 -</u>
<u>I – TRÉSORERIE</u>	<u>- 65 -</u>
<u>II - RÉSULTATS ÉCONOMIQUES</u>	<u>- 65 -</u>
<u>III - INVESTISSEMENTS 2024 RÉALISÉS</u>	<u>- 66 -</u>
<u>IV - PRINCIPAUX PROJETS 2025</u>	<u>- 68 -</u>
<u>V - INVESTISSEMENTS 2025</u>	<u>- 69 -</u>

PRÉAMBULE

2024, Une année éprouvante :

Avant d'aborder les résultats financiers, il est nécessaire de rappeler encore ici cette année particulière que nous avons vécue :

- **Le départ de 2 encadrants** présents depuis plusieurs années a laissé indéniablement un vide sur le 1er trimestre 2024. Les arrivées de Raphaële, comme cheffe de culture, puis de Joann encadrante technique sur le plein champ ont heureusement permis de reconstituer l'équipe des 4 encadrants maraîchers
- **La panne**, la grosse panne même, puisque le tracteur spécial serre ne fonctionne plus en février 2024. Diagnostic, devis, commande des pièces, pièces venant directement du Japon ... Finalement, 6,8 K€ de réparation et 2 mois de mise hors service. La préparation des serres fut impactée durablement puisque nous avons dû travailler le sol avec d'autres tracteurs ne permettant pas de préparer le bon nombre de planches par serre. D'où une production moindre, indubitablement.
- Les Jardins pensaient avoir déjà eu leur lot. **La météo** ne l'entendit pas ainsi et rarement les 6 premiers mois d'une année furent si pluvieux, venteux, sans soleil et sans chaleur ! La recette perdante en maraîchage. Une énergie déployée sans faille par les encadrants et les salariés en insertion permirent tout juste de maintenir la production. Nous pouvons citer tous les éléments qui ne découragèrent pas nos maraîchers et jardiniers : les kilos de boue sous chaque chaussure, les semis qui ne lèvent pas, les plantations qui s'épuisent ou meurent, les tonnes de mauvaises herbes, qui elles, prospèrent et étouffent les cultures ...
- Au même titre que nos collègues maraîchers de la région (voire de la France), nous en avons été réduits à compenser le manque de production par de l'achat pour abonder les paniers jusqu'à fin juin 2024.
- **Le recrutement des personnes en insertion** s'est également révélé complexe, en raison des quotas de l'État en baisse et de critères de sélection contraignants comme le taux d'allocataires du RSA et le fait de résider en Saône et Loire. Il a fallu attendre la fin d'année pour atteindre une équipe stabilisée, ce qui a compliqué l'organisation de la production.
- **Parallèlement, le contexte économique est resté tendu.** Malgré un léger ralentissement de l'inflation, nos charges sont restées très élevées, notamment concernant l'énergie. Cette pression financière a également affecté notre base d'adhérents : certains ont quitté la région, d'autres ont dû revoir leurs priorités budgétaires. Plus globalement la tendance nationale de l'intérêt pour le bio a baissé et nos tentatives de recréer du lien avec les adhérents, à travers des animations, n'ont pas eu les effets escomptés.

En résumé :

- Arrêt en 2023 de notre partenariat avec Mathieu Gros dans le Jura,
- Arrêt de la vente de plants à deux maraîchers, fin 2024, pour 15 K€,
- Contraste climatique important,
- Pannes sévères de tracteur, coup de vent et débâchage de 3 serres,
- Un recrutement difficile de personnel en insertion,
- Un désengagement de l'état sur le nombre de personnes en insertion,
- Diminution douce mais constante du nombre d'adhérent,
- Difficulté de créer une nouvelle relation avec nos adhérents,
- Les démarches importantes autour des Paniers Solidaires ont permis de progresser assez modestement,
- Plus ou quasi plus de soutien à l'investissement de nos partenaires,

- Le nombre de dossiers à monter et à justifier est assez important pour peu de retours,
- Un loyer qui a augmenté,

Mais,

- Le Groupe Vinci et Eckes Granini ont cru en nous et nous permis de réaliser des investissements en y contribuant financièrement,
- Nous développons la partie conserverie des Jardins avec un certain succès,
- Reprise de provision à hauteur de + 42 000 €,
- Création d'une provision à hauteur de - 11 200 € en vue du départ de la Directrice, au 1^{er} février 2026.

Nous sommes aujourd'hui soucieux d'un **équilibre budgétaire** que nous n'arrivons plus à trouver et qui demande un investissement important du Conseil d'Administration, des salariés. Nous souhaiterions avoir des retours plus marqués de nos partenaires.

I - TRÉSORERIE

- L'année comptable a vu la trésorerie diminuer de 100 000 €.
 - Quarante mille euros puisque la MSA ne souhaite plus que nous réglions au trimestre nos cotisations,
 - Soixante mille imputable l'exercice comptable de 2024 (déficit et remboursement d'emprunt, manque de recettes et donc baisse de notre CA, augmentation des charges, du loyer ...).

II - RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

1) UN RÉSULTAT FINANCIER EN CHUTE :

Comme annoncé ci-dessus, l'année fut très difficile et le résultat est atténué par une reprise de provision :



(- 26 731,12) €
DE RESULTAT

2) CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



371 243 €
DE CA GLOBAL (contre 405 949 € en 2023)

1 403 201,91 €
DE BUDGET GLOBAL

Pour plus de détails sur le compte de résultat 2024 et le Bilan 2024 merci de prendre lecture du bilan 2024 certifié conforme par notre Commissaire Aux Comptes.

Tout au long de l'année 2024, le CA, informé et soucieux par les différents indicateurs, s'est mobilisé dans la recherche de partenariats et dans l'exploration des pistes d'améliorations. Ses travaux seront poursuivis en 2025 où il sera souhaitable de concrétiser les démarches engagées auprès des entreprises et des CE.

III - INVESTISSEMENTS 2024 RÉALISÉS

Préambule : Depuis 2011, date du déménagement sur le nouveau site, l'association a engagé avec l'aide de ses différents financeurs publics, de fondations et d'entreprises un énorme effort d'investissements afin de sécuriser la production (irrigation, couverture en serres, mécanisation, stockage et conservation...)

Le forage, les 2 bassins de rétention et l'irrigation du plein champ ont été l'un des investissements les plus coûteux de ces dernières années. Ils sécurisent désormais, en irrigation, la production des légumes de plein champ. Mais nous continuons les efforts.



Photo de Janine RIVON du Club photo de la MJC

Ce sont 47 347,42 € qui ont été investis en 2024

(Cf. liste des investissements ci-après)

Liste des investissements réalisés en 2024	
BOCALERIE DES GOURMETS RECETTE DE TARTINABLES	2 220,00 €
2 ESCABEAUX AVEC PLATEFORME	576,06 €
TRANSPALETTE PESEUR 2T	933,00 €
CHARIOT ERGO 100 KG	950,00 €
SEMOIR MULTI-USAGE/REGLETTE DE SEMIS POUR SEMOIR PL5	1 517,00 €
BAC A FRUIT	1 990,25 €

BASSIN DE JARDIN PREFORME 1000L	550,00 €
RENOUVELLEMENT DE L'IRRIGATION DU PLEIN CHAMP PR 1H	3 700,00 €
EHELLE A RONGEUR DANS LES GRANDS BASSINS	466,00 €
TRANSPALETTE-TRC 800 / FOURCHE TRACTEUR	965,00 €
MISE A JOUR CULTIRATEAU / DENTS	1 629,93 €
ROULEAU PERFORAEUR 120CM/TUBE POUR PERFORORATEUR A GRAINE	896,80 €
20 JARDINIÈRES	5 853,44 €
FERS PLATS POUR LA BOUTIQUES	801,00 €
ROSIERS	155,45 €
25 ARBUSTES HAIES	575,06 €
ROSIERS 2	938,56 €
DES PLANTES GRENADIERS	57,44 €
PLANTS FLEURS ET BOUQUETS FLEURIS	334,58 €
32 ARBRES FRUITIERS	970,00 €
EMBELLISEMENT PYRUS PRUNUS SYRINGA	840,00 €
28 AMELANCHIERS LAMARCKII	448,00 €
FABRICATION D'1 SUPPORT PR MONTAGE DE 3 CAMERAS AR+ECR	1 767,92 €
FABRICATION D'1 SUPPORT PR MONTAGE DE 3 CAMERAS AR+ECR	1 775,02 €
TRACTEUR ISEKI PANNE HYDRAULIQUE	6 802,99 €
BORNE WIFI	268,31 €
ROUTEUR / PAREFEU	1 238,82 €
MICRO ORDINATEUR HP POUR LES MARAICHERS	719,10 €
AMPLITUDE-FONDATION VINCI-INSERTION /MOBILITE	3 073,44 €
STATION D'ACCUEIL ENCADRANT	236,55 €

PROJECTEUR	1 290,00 €
PALETTES / CAISSES EN BOIS/BAC COULISSANT ...	1 631,70 €
4 TABLES ROULETTE MAGASIN	1 176,00 €

IV - PRINCIPAUX PROJETS 2025

■ Programmation des documents globaux à établir en 2024 :

30 avril 2025	Résultats 2024	Au plus tard pour l'Assemblée Générale
Juin 2025	Budget prévisionnel 2024 à réactualiser	Dès que la clôture de comptes est bien avancée. A accompagner d'un tableau des principales hypothèses sur lesquelles le budget est basé
15 juillet 2025	Situation comptable au 30 juin	
Septembre 2025	Budget prévisionnel 2026	A transmettre à la mairie de Mâcon
15 octobre 2025	Situation comptable au 30 septembre	
31 décembre 2025	Situation de trésorerie	
Dès que possible	Prévision de trésorerie mensuelle	A mettre à jour si la situation devenait tendue

- Réaliser un Budget de trésorerie si la nécessité se présente,
- Améliorer encore la gestion des caisses enregistreuses et le lien vers la comptabilité,
- Gestion par ce biais des commandes et facturations des clients professionnels,
- Mise en place d'une carte adhérent,
- Gestion des commandes groupées,
- Bilan FSE à réaliser courant 2025 pour l'année 2024,
- Gérer au mieux et plus rapidement les échanges avec l'Agence de Service et de Paiement (insertion),
- Recherche de financements et de partenariats pour les Paniers solidaires,
- Recherche de financements pour nos nouveaux investissements : Fondations, financeurs institutionnels, mécénat.
- Développer la vente de notre partie conserverie

V - INVESTISSEMENTS 2025

Liste des investissements prévus pour 2025	
LIBELLE	MONTANT HT
INVESTISSEMENTS PLEIN CHAMPS ET SERRES	25 514,77 €
Arrosage - Nourrices	2 500,00 €
Bâches & Paillage plein champ	2 600,00 €
Serres à rabâcher à façon	8 739,46 €
Filbio	2 640,00 €
Programmateurs pour serres	285,60 €
Aspirateur à dos (Doryphores)	488,71 €
2 Pousse-Pousse Terrateck avec une roue et Sarcloir	692,00 €
Semoir manuel	529,00 €
Renouvellement du forage plein champ	7 220,00 €
MISE EN PLACE CHAMPIGNONNIERE	5 739,71 €
Mise en place de Bacs Godés 2 x 5 bacs 130 x 120 cm Spécial champignons- Pose sur pieds adaptés	2 200,00 €
Thermomètre et sonde	81,34 €
Equipement de nettoyage AB	460,00 €
Destructeur d'insectes zone humide	205,22 €
Balai raclette	14,08 €
Centrale de nettoyage	230,89 €
Lance d'arrosage	28,25 €
Compost AB Champignons de Paris - Lancement année 1	1 752,00 €
Terreau de Gobetage - maintien de l'humidité - Lancement année 1	355,92 €
Transport afférent au compost & terreau - Lancement année 1	412,00 €
TRANSFORMATION LEGUMES ET FRUITS	1 736,61 €
Épépineuse (Robot Coupe C80 ou similaire)	415,83 €
Extracteur de jus pour sirop	80,00 €
Trépied à gaz pour gamelle large	45,75 €
Mixeur professionnel	267,50 €
Gamelle inox avec robinet et fond épais	265,83 €
Stérilisateur	236,67 €
Lot de cuillères et louches inox	125,00 €
Thermomètre et pH-mètre	85,03 €
Réfractomètre (mesure du taux de sucre en Brix)	90,00 €
Produits de nettoyage et équipements de protection (gants, maniques, charlottes)	125,00 €
COMMUNICATION	1 040,00 €
2 Fléchages Jardins de Cocagne - 950 X 200 ML	240,00 €
Flocage Kangoo & Flocage Master	800,00 €
TOTAL :	34 031,08 €